LE LOGEOIS

juin - juillet - août 2022

SOMMAIRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Informations pratiques, informations au jour le jour, inscrivez-vous à la Lettre d'Information : **www.mairieleslogesenjosas.fr**

3 .....Le mot du Maire
7 .....Budget
10 .....Site internet / Bornes électriques
12 .....TECO / PLU
14 .....Circulations douces aux Loges-en-Josas
17 .....Pot des bénévoles / Déjeuner républicain
19 .....Arnaques sur Internet / Chiens en laisse / Etat civil
22 .....Ça bouge aux Loges !

Bilan annuel..... 4
Élections législatives..... 9
Transports / VVF..... 11
Maraîchage..... 13
PCAET..... 16
Forum des associations / Cinéma..... 18
ASPEH..... 20

Informations Pratiques

Mairie
2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas

Tel : 01 39 07 16 70
Courriel : accueil@mairieleslogesenjosas.fr
Site web : www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 08h30-12h et 14h-17h30
Mardi : 08h30-12h
Mercredi : 08h30-11h30
Jeudi : 08h30-12h
Vendredi : 08h30-12h et 14h-17h
Samedi : 09h30-12h (sauf congés scolaires)

Commerces

Maurice en Cuisine : plats et desserts mauriciens en pré-commande sur le site www.mauriceencuisine.fr, par tel au 06 07 50 88 21 ou par mail commande@mauriceencuisine.fr

Café de la Mairie : Place Louis Grenier. Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.

Pizzaïolo : Tous les vendredis, de 17h30 à 21h, rue de la Poste. Pour le contacter : 06 58 92 26 56.

L'Épi des Loges : 2 rue de la Poste. Mercredi 11h-13h et 17h-20h / Vendredi 16h45-18h45 / Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h. Voir epinews et affichage.

Saber Boussenna : Vente de fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (face à l'Épi).

Bibliothèque

Mardi : 16h - 19h30 / Mercredi et Vendredi : 16h - 18h30. Samedi : 10h30 - 12h30 / Fermé les lundi et jeudi. (horaires durant les congés scolaires, voir affichage).

Le Logeois est édité à 710 ex.
Directrice de la publication : Caroline Doucerain
Rédactrice en Chef : Sarah André
Comité de Rédaction : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Pierre-Yves Pariselle, Cedric Gasperini
Ont participé à la rédaction des articles : l'équipe municipale, les associations
Conception et Création : Cedric Gasperini
Photo de couverture : Sarah André
Dépôt légal : 2022

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

Chères Logeoises, chers Logeois,

Vous étiez nombreux à participer à la réunion publique annuelle pour échanger sur les multiples projets à venir dans notre commune : projet Erable 2, extension du Château des Côtes, devenir du Relais de Courlande, mais aussi travail sur notre patrimoine arboré, sur nos moyens de communication... Les principaux points en chantier sont retracés dans ce journal municipal. Des réunions publiques spécifiques seront programmées pour les plus gros projets et nous restons à votre écoute pour toute question ! Merci pour votre participation active à cette rencontre, c'est toujours un encouragement important pour nous, mais aussi une belle occasion d'échanger sur vos préoccupations.

Nous avons pu partager les nôtres aussi, en particulier sur les perspectives financières de la commune. Comme pour tous, certains coûts s'envolent (énergie, cantine, matériaux de construction...), certaines subventions de l'État baissent déjà alors qu'à nouveau est annoncée la suppression de recettes importantes pour les collectivités locales (notamment la CVAE, contribution sur la valeur ajoutée en provenance de nos entreprises). Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons de rester très vigilants sur tous les coûts et pleinement mobilisés pour rechercher les meilleures solutions possibles afin de préserver la dynamique de notre commune.

Nous gardons le cap pour continuer à progresser dans la préservation de l'environnement, des réflexions sur le Plan Climat Air Energie Territorial, auquel vous êtes invités à participer pour construire une stratégie de développement durable à l'échelle de Versailles Grand Parc, aux gestes du quotidien. Ainsi pour cet été, nous proposons de tester l'extinction de l'éclairage public la nuit : cette dernière est en effet courte en cette saison et il y a beaucoup moins de déplacements de Logeois... Nous vous proposons donc de franchir ce petit pas supplémentaire de fin juin à début septembre et restons à votre écoute.

Nos échanges restent pour nous essentiels et nous espérons que le nouveau site internet, qui sera mis en ligne à la fin du mois, facilitera encore un peu plus notre communication.

De nombreux événements festifs sont prévus jusqu'à l'été, dans le retour à une vie presque normale et nous nous réjouissons sincèrement de toutes ces occasions de rencontres et de convivialité.

A très bientôt au détour de nos rues ou lors d'un de nos rassemblements … et par avance, nous vous souhaitons un très bel été, ressourçant et plein de couleurs !

C. Dou

Prochain conseil municipal

Jeudi 7 juillet à 20h30

BILAN ANNUEL

Une année riche d'échanges et de projets !

Heureuse de retrouver les Logeois pour un temps de présentation et de partage à la réunion publique annuelle du 19 mai, l'équipe municipale a pu faire un point sur une année dense et détailler les nombreux projets à venir dans notre commune.

La séquence est bien sûr marquée par la révision du PLU qui conduit à faire des choix structurants pour l'avenir des Loges-en-Josas. Confortés par les nombreux échanges avec les habitants, vos élus ont travaillé autour de deux grands objectifs : la préservation de l'identité rurale du village et la protection de l'environnement. Pour éviter une densification excessive, il faut ainsi maîtriser fortement la construction et limiter les programmes à venir à ceux qui sont nécessités par la loi SRU (qui impose encore 25% de logement social dans une commune comme la nôtre).

La préservation des espaces verts et la forte limitation de l'imperméabilisation des sols auront aussi des incidences sur les projets à venir, selon un plan de zonage présenté en mars-avril et disponible en ligne. En complément des nombreuses réunions de concertation et sur la base des informations accessibles sur le site internet, il reste possible de faire des retours notamment via l'adresse plu@mairieleslogesenjosas.fr. (détails p12).

De nombreux projets de travaux programmés :

Au cours de la réunion ont été présentés les grands projets de travaux à venir notamment en 2023 :

• Le **projet "Erable 2"** est en cours de concertation et devrait conduire à la construction de 25 logements sociaux sur le terrain d'environ 9000m^2 situé en centre village. Un parc public et une extension du chemin des écoliers sont également prévus. Il est envisagé un dépôt de permis en fin d'année et donc un début des travaux au 2ème semestre 2023.

• Le **Château des Côtes** a prévu de commencer fin du premier trimestre 2023 la construction d'une extension nécessaire à l'activité croissante de ce centre pédiatrique. L'ensemble du projet et l'organisation du chantier seront présentés aux Logeois au cours d'une réunion publique prévue après l'été.

• Un projet important de reprise du **"Relais de Courlande"** est en cours d'étude. Tourné essentiellement autour de l'hôtellerie d'affaires en coliving, il conduirait à réhabiliter la longère et la porte des Loges, ancienne porte du parc de chasse de Louis XIV, mais aussi à détruire la partie hôtel pour reconstruire plusieurs bâtiments bâtiments dédiés aux chambres et espaces de travail. Si le projet aboutit, il sera bien sûr présenté aux Logeois dans le détail, probablement d'ici la fin de l'année.

• D'autres travaux sont prévus dans la zone d'activité : suite à la vente du bâtiment des pompes funèbres, une **église évangélique** devrait s'installer d'ici septembre 2023. Par ailleurs, **Air Liquide** a prévu de compléter ses activités avec la construction d'un hangar de tests qui s'implanterait derrière le grand ensemble refait en 2018.

• Le **garage Renault** situé en contrebas de la gare dans la vallée de la Bièvre a obtenu un permis d'extension/rénovation de l'établissement.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Votre équipe municipale continue par ailleurs de se mobiliser pour la réfection des **parkings du Petit Jouy**. S'appuyant sur la concertation animée en lien avec les Logeois et les étudiants de L'EA Tecomah, il est prévu de commencer par le parking Sud mais la procédure sera longue car elle doit passer par une validation en commission des sites.

Après les travaux d'**enfouissement des réseaux** dans la partie haute de la rue du Petit Jouy, il est prévu d'enterrer également les réseaux place du Monument aux morts. Le chantier devrait démarrer en novembre 2022 et une réunion avec les riverains sera organisée pour reparler de l'usage de la place.

L'étude du **projet « groupe scolaire »** se poursuit et fait l'objet d'une concertation avec les utilisateurs des lieux. Une nouvelle crèche sera construite sur le terrain situé en face de la bibliothèque. Elle sera surmontée de trois logements sociaux. Aussi, il est prévu d'agrandir l'office, de remplacer le bâtiment préfabriqué vieillissant de la cour, de réaménager l'ancienne crèche en salle pour le centre de loisirs, d'insonoriser les salles de musique et de concevoir des espaces de stockage supplémentaires. Un travail important est programmé sur les cours et le parvis de l'école pour désimperméabiliser les espaces, équiper l'école maternelle d'un préau… La faisabilité de ce projet en cours de conception sera bien sûr soumise aux évolutions des finances locales.

Enfin, des **travaux en mairie** sont prévus pour rendre l'accueil plus fonctionnel et améliorer les conditions de travail des agents en tenant compte de leur polyvalence. Bien sûr, l'instauration du nouveau service du point Poste sera prise en compte, de même qu'une meilleure visibilité de l'information touristique, en lien avec les actions prévues par les élus de la Vallée de la Bièvre rassemblés au sein du SIAB.

Un engagement fort et concret en faveur du développement durable

Conformément à son engagement, votre équipe est fortement mobilisée, à travers des actions concrètes, pour protéger notre environnement. Mais ces actions n'ont de sens et d'efficacité que si elles sont portées collectivement c'est pourquoi nous avons à cœur de les mettre en œuvre avec les Logeois, pour que chacun puisse apporter sa contribution.

• Notre village est commune pilote pour la mise en place de la Tarification Eco responsable. Depuis le 1er juin, la période de « test à blanc » a fait place au comptage réel. Les consommations du service peuvent être suivies grâce aux identifiants envoyés par Versailles Grand Parc. En matière de déchet, le meilleur geste reste de ne pas en produire, c'est pourquoi au-delà des questions de tri, nous avons proposé des ateliers zéro déchet et des échanges sur les solutions à mettre en œuvre sur ce point.

• En nous appuyant sur un diagnostic précis de la consommation énergétique des bâtiments publics, nous avons lancé un plan de travaux important : isolation du patio de l'école maternelle, du club house, de la mairie. Des améliorations sont également prévues dans le cadre de l'agrandissement de la bibliothèque et du projet « groupe scolaire ».

• Nous avons à cœur d'apporter une contribution forte au PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en cours d'élaboration par Versailles Grand Parc. C'est l'occasion de partages d'expériences et de mise en œuvre de stratégies globales à l'échelle de notre agglomération.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

• L'implantation d'une ferme maraîchère prend forme dans notre commune ! Après la construction du bâtiment, des voiries, la pose des clôtures et l'implantation du forage, les serres seront implantées au début de l'été et les premières cultures commencent. La technique employée est celle d'une agriculture biologique sur sol vivant. Les fruits, légumes et œufs seront distribués en circuits courts et locaux.

• Dans nos espaces verts, les services techniques poursuivent leurs travaux avec une attention particulière portée à la biodiversité, à la gestion des ressources en eau… Les préoccupations de développement durable sont permanentes dans les plans de gestion mis en place et nourrissent la candidature de la commune au concours des Villes et Villages fleuris.

• Nous poursuivons enfin de nombreuses actions de pédagogie et de sensibilisation, notamment avec la proposition de « fresques du climat », réalisées pour les adultes et bientôt proposées dans nos écoles, ainsi que l'accompagnement de nos écoles dans la démarche E3D.

Une commune dynamique à l'écoute de chacun, en fonction de ses besoins

Le développement de liens et de cohésion au sein de notre village reste au cœur de nos engagements.

Nous poursuivons un lien fort avec les associations, en les soutenant au quotidien mais aussi en améliorant les équipements. L'agrandissement de la bibliothèque devrait bientôt démarrer, l'isolation des salles de musique est prévue dans les travaux du groupe scolaire... L'occupation des salles et équipements municipaux est organisée au mieux pour permettre à chaque activité de se déployer dans de bonnes conditions.

L'équipe municipale et le CCAS accompagnent au quotidien la solidarité des habitants. Trois foyers ont pu s'installer au presbytère depuis le mois de janvier. Plusieurs familles ukrainiennes fuyant la guerre ont par ailleurs été accueillies dans des logements proposés par des Logeois. Les enfants en âge scolaire sont reçus chaleureusement dans nos écoles. L'engagement de l'équipe reste très fort auprès de nos seniors pour les accompagner au quotidien. Les aides du CCAS ont été revues pour mieux répondre aux besoins de chacun.

La collaboration avec les écoles reste très soutenue, et cette année les énergies se sont beaucoup mobilisées pour l'organisation de la classe de mer à l'île d'Oléron. L'équipe municipale a par ailleurs présenté un bilan du nouveau contrat de restauration scolaire et de la mise en place du taux d'effort pour nos services périscolaires. Enfin nous avons mis en place pour nos CM1-CM2 le Passeport du civisme, un parcours d'action qui tout au long de l'année, les sensibilise à ce qu'ils peuvent apporter à la société : gestes de premiers secours, aide aux seniors, attention aux plus démunis, à l'environnement, devoir de mémoire...

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Malgré encore quelques perturbations liées aux contraintes sanitaires, nous avons collectivement saisi toutes les occasions de nous retrouver pour proposer des moments de convivialité aux Logeois : paëlla des bénévoles, fête du village, 14 juillet sous forme de banquet d'Astérix, forum en fête, fête de la fraternité, de Noël, commémorations... et de nombreuses réunions d'échanges ont émaillé cette année !

Nous restons très à l'écoute des besoins du quotidien et nous investissons fortement pour la sécurité des Logeois, en lien avec la policière municipale et la police nationale. Nous nous engageons pour un meilleur vivre ensemble au quotidien ce qui nous amène à travailler régulièrement sur les questions de circulation et de stationnement.

Soucieux de préserver le calme de notre commune, nous nous impliquons également beaucoup dans toutes les instances de concertation afin de lutter contre les nuisances sonores générées par l'aérodrome de Toussus et d'accompagner cette infrastructure vers des modes d'exploitation plus adaptés à notre territoire.

Réunions, temps d'échanges formels ou informels, journal municipal, site internet, lettre d'information, réseaux sociaux... Votre équipe municipale reste à votre écoute et soucieuse de construire les projets avec vous au quotidien. Nous nous attachons à adapter sans cesse nos moyens de communication : par exemple un nouveau site sera mis en ligne prochainement (voir p10).

Dans un contexte budgétaire de plus en plus complexe (voir ci-dessous) et alors que comme dans beaucoup de secteurs, nous connaissons des difficultés de ressources humaines importantes, nous restons mobilisés au quotidien et heureux de partager avec vous ce mandat dense qui nous offre de telles richesses humaines.

BUDGET

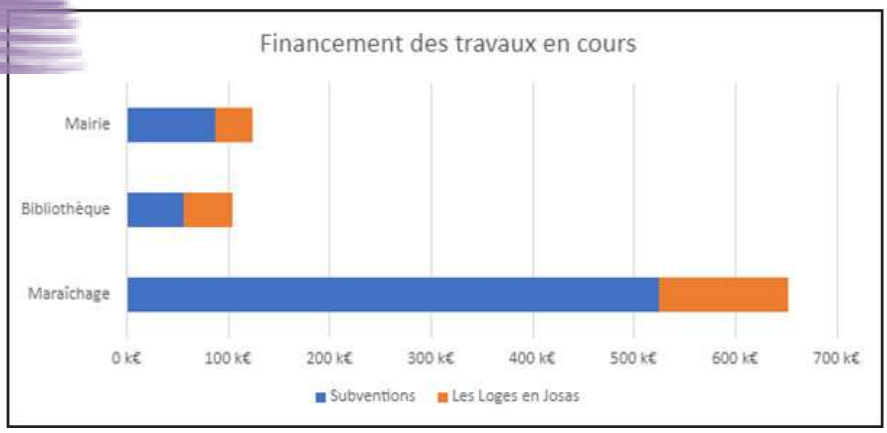

Après deux années difficiles, mais pour lesquelles les budgets avaient été maîtrisés en dépit de circonstances difficiles et de recettes de fonctionnement en forte baisse, 2022 sera une année avec une forte activité et la concrétisation de plusieurs projets importants qui ont mobilisé pendant de nombreux mois la totalité de l'équipe municipale. Il faut néanmoins rester vigilant du fait de la situation géopolitique actuelle car elle impacte fortement certaines dépenses.

Ainsi, les investissements sont cette année de 1,62 M€, soit une augmentation de 35% par rapport aux investissements de 2021. Ce budget comprend en majorité le financement du projet de maraîchage (780 000 € TTC en tout), l'entretien et la rénovation de nos bâtiments (265 000 € dont la moitié pour la rénovation énergétique de notre mairie) ainsi que la maintenance de la voirie (210 000 €).

Il est d'ailleurs important de comprendre d'où vient cet argent quand on évoque des sommes aussi élevées !

Si l'on prend pour exemple le projet de maraîchage, cet investissement représente à lui seul 653 000 € hors taxe de notre budget d'investissement. Il faut toutefois relativiser ce montant car le village n'abonde qu'à hauteur de 128 000 €. Les 525 000 € restant étant obtenus grâce à des subventions pour lesquelles l'équipe municipale se bat au quotidien.
Ces subventions proviennent de la région, de VGP, du département et de l'État, mais aussi du fonds européen LEADER.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité ajouter aux graphiques que nous vous proposons habituellement un nouveau tableau qui détaille l'apport des Loges-en-Josas pour les grands projets de 2022 et la part de subventions.

Le budget 2022, à l'instar des 2 précédents de ce mandat, est sain et permet d'aborder sereinement l'année et ses éventuels imprévus. Les échelles de temps plus lointaines restent incertaines.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

BUDGET GLOBAL 2022 : 4,41 M€

AUTO-FINANCEMENT : 0,19 M€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2,79 M€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1,62 M€

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

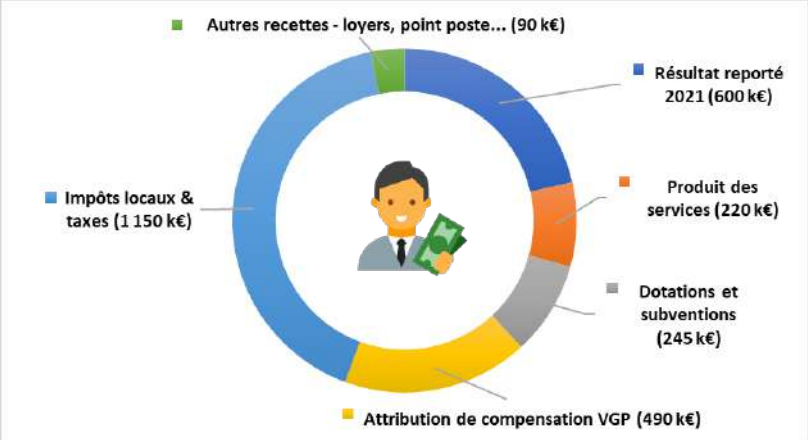

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

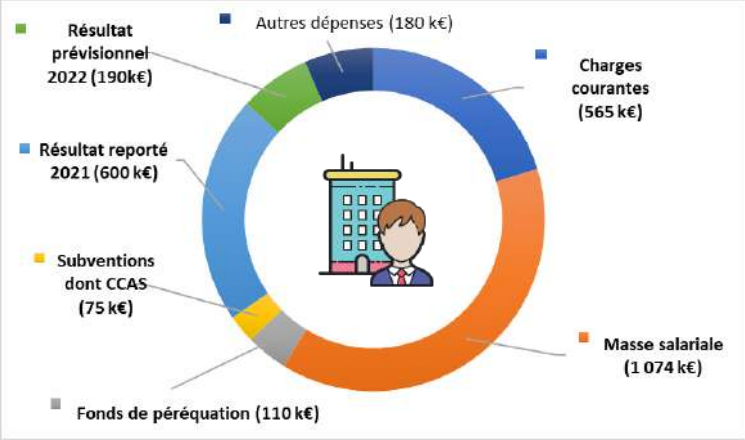

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

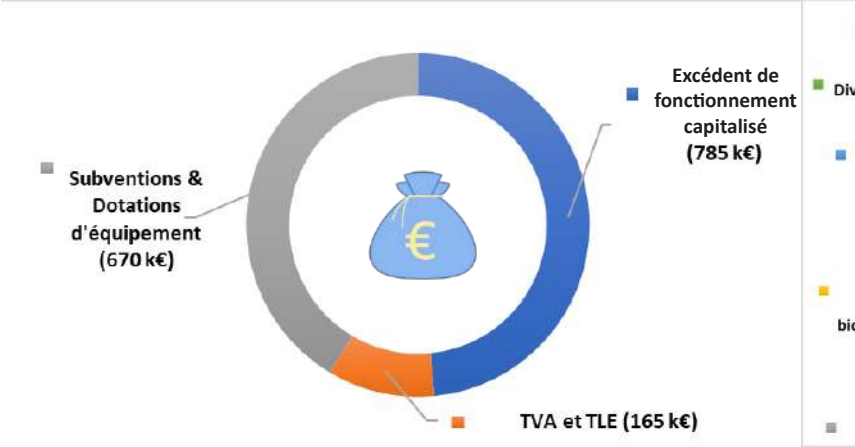

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

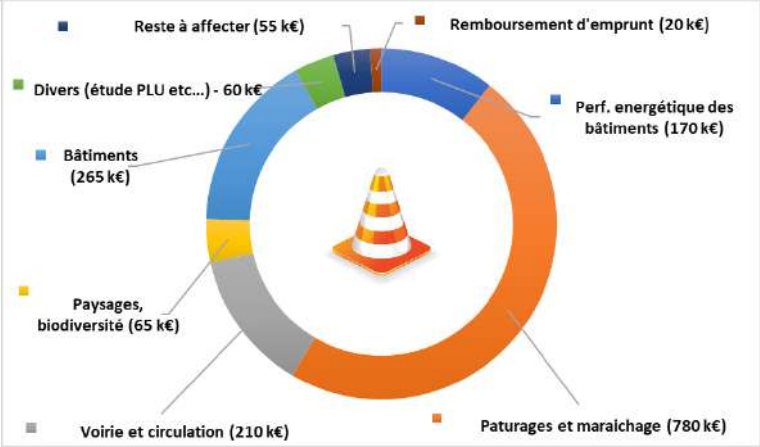

LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

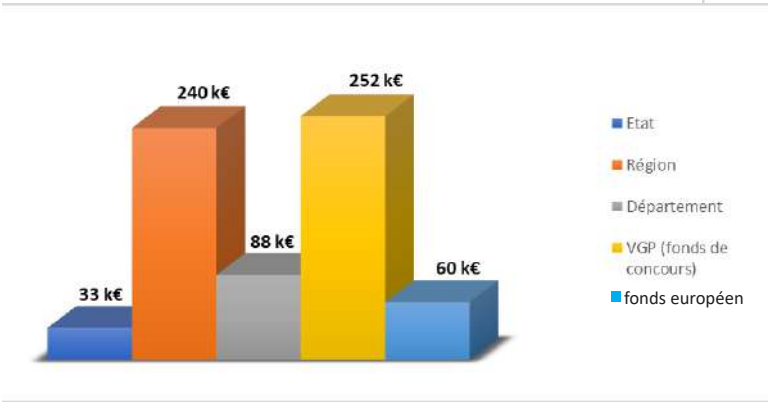

PERSONNEL ET MASSE SALARIALE

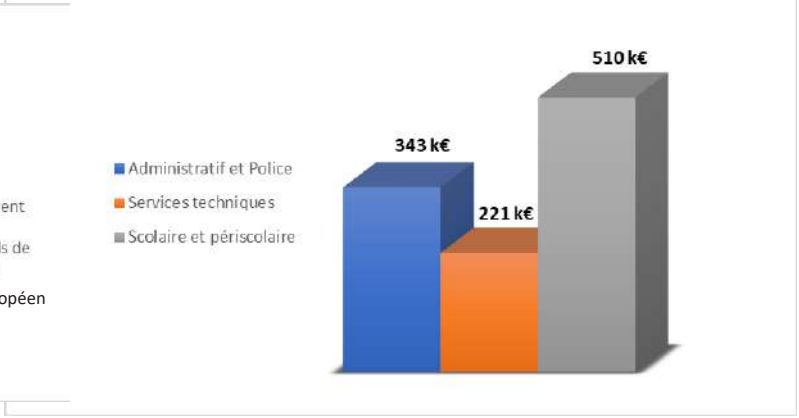

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Elections législatives : rendez-vous les 12 et 19 juin aux urnes !

Après l'élection présidentielle, voici le tour des élections législatives. Vous pourrez voter à la mairie des Loges-en-Josas de 8h à 20h les dimanches 12 et 19 juin, avec une pièce d'identité.

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Il n'est pas trop tard pour faire une procuration pour le second tour.

A titre de comparaison, le tableau ci-contre montre le taux de participation aux Loges-en-Josas aux dernières élections : un grand bravo pour cette belle participation à la démocratie !

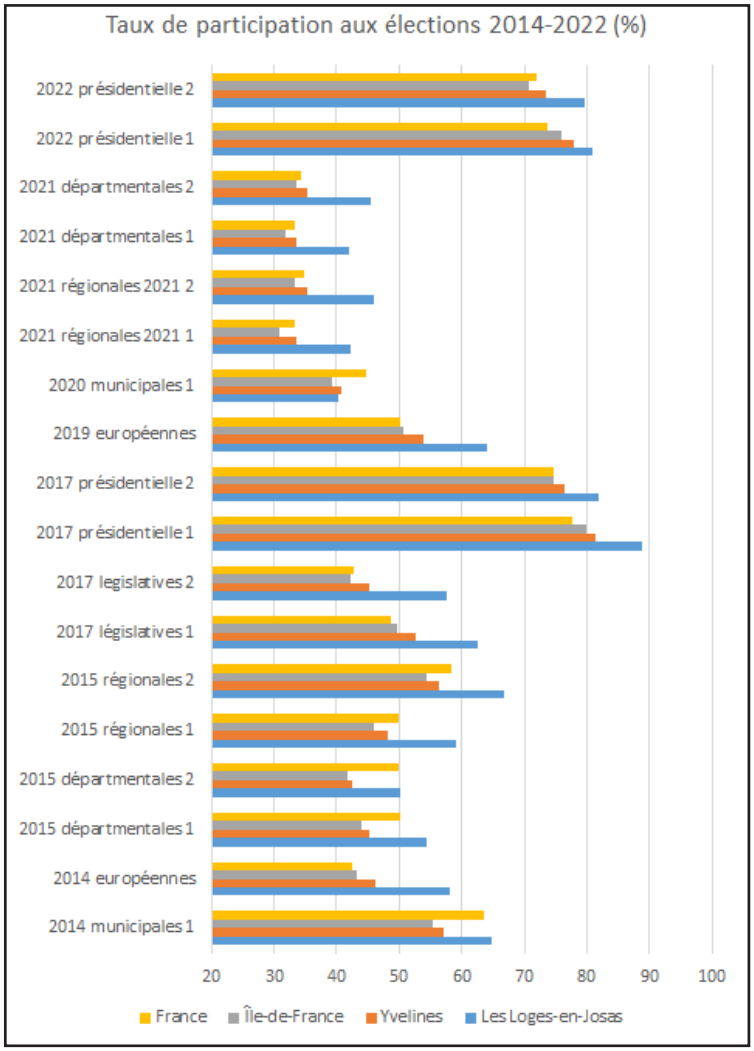

Quel est le rôle des députés ?

Les députés siègent à l'Assemblée Nationale et partagent avec le Sénat le pouvoir législatif. Bien qu'ils soient élus dans des circonscriptions, chaque député exerce un mandat national : ils votent des lois et contrôlent l'action du Gouvernement. Pour ce faire, ils travaillent dans une des huit commissions permanentes de l'Assemblée et y préparent le débat qui aura lieu en séance publique (dans l'hémicycle) et qui aboutira au vote de la loi.

Le député détient des compétences diverses :
• Voter la loi ;
• Déposer des propositions de loi ;
• Proposer par amendement en commission, puis en séance publique, des modifications au texte examiné et prendre la parole ;
• En cas de désaccord avec les sénateurs au terme de la "navette" entre les deux chambres, et si la commission mixte paritaire (CMP) ne parvient pas à un texte commun, statuer définitivement sur demande du Gouvernement ;
• Saisir le Conseil constitutionnel (au moins 60 députés) pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution après le vote d'une loi ;
• Au titre du contrôle, interroger le Gouvernement et examiner son action au sein d'une commission ;
• Mettre en cause la responsabilité du Gouvernement, en signant une motion de censure qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés.

Comment sont élus les députés ?

Les 577 députés de l'Assemblée nationale sont élus pour cinq ans (sauf dissolution), au suffrage universel[1] direct[2] et au scrutin majoritaire[3] uninominal[4] à deux tours[3].

1 Tous les citoyens majeurs votent. 2 L'électeur vote lui-même pour un candidat. 3 La victoire dès le premier tour requiert l'obtention de la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits. Sinon un second tour est organisé et la majorité relative suffit (avoir le plus de voix). 4 Uninominal : un siège est attribué.

SITE INTERNET

Après plusieurs années de bons et loyaux services, le logo des Loges-en-Josas, utilisé pour toutes les communications officielles, va laisser sa place à une version modernisée.

Les LOGES en JOSAS

En effet, l'arrivée d'un nouveau site Internet plus fonctionnel, plus moderne et plus sécurisé, a amené l'équipe municipale à travailler sur ce renouvellement afin de fournir au prestataire un logo en très haute définition qui pouvait être utilisé dès la conception du site comme base de travail et comme référence pour l'ensemble de l'identité visuelle que nous souhaitions définir. Il fallait également veiller à ce que le format et les proportions soient adaptés aux différents supports de communication et autres réseaux sociaux désormais incontournables.

Le précédent logo avait été choisi à la suite d'un concours auquel avaient participé plusieurs Logeois. Il s'était démarqué des autres propositions par tous les clins d'œil et nombreuses références au village à travers un dessin artistique aux couleurs douces et à l'esprit pictural. Il y était question de la porte des Loges, de la Bièvre et des arbres. Soit un excellent résumé de notre village.

C'est donc tout naturellement que cette version, très appréciée par les Logeois, a servi de base à une interprétation plus moderne et plus dynamique qui garde pourtant le même esprit et qui véhicule le même message.

Le nouveau site internet des Loges-en-Josas sera en ligne le **23 juin**. Dans l'attente, nous vous présentons le nouveau logo en espérant qu'il plaira au plus grand nombre.

BORNES ÉLECTRIQUES

En mars 2021, pousss par une demande forte de Logeois et par un désir de faire participer notre village à la transition vers une mobilité écologique, votre équipe municipale a lancé une étude pour l'installation d'infrastructures de recharges de véhicules électriques (IRVE).

La difficulté liée au choix d'emplacement de ces infrastructures consiste à ne pas amputer des places déjà très prisées tout en proposant des places stratégiquement positionnées.

Ainsi, suite à cette étude, nous avons estimé que l'endroit le plus approprié était situé rue du Petit-Jouy, au début du parking qui longe la rue. Cet endroit étant le plus central et le plus utile (usage quotidien pour le restaurant, proximité immédiate de l'église, de la mairie).

Cette borne sera installée et gérée par le Sigeif (Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France) en collaboration avec Izivia et Enedis. Son installation ne coûtera rien à la commune.

Les travaux sont planifiés et les Logeois, ainsi que les visiteurs, pourront charger leurs véhicules électriques ou hybrides dès le mois de juillet sur une borne modèle Lafon d'une puissance de 22 kW équipée de deux sorties. Deux véhicules pourront donc charger simultanément.

Il ne sera pas nécessaire d'être déjà client pour charger son véhicule puisqu'un QR code à scanner directement sur la borne vous renverra vers un terminal pour le paiement associé à ce service. Vous pouvez également installer l'application Izivia.

TRANSPORTS

Amélioration de la desserte de bus !

L'amélioration de la desserte de transports en commun dans notre commune fait partie de nos objectifs constants. Elle n'est pas facile à obtenir car le taux de fréquentation de nos lignes reste peu important mais grâce à la mobilisation collective, avec l'aide de Versailles Grand Parc, et aux investissements de la région sur ces sujets, nous progressons !

Ainsi, à compter du 1er septembre prochain, plusieurs modifications importantes permettront à davantage de Logeois d'utiliser les bus :

• La ligne 264 sera renforcée en heures creuses avec l'ajout d'un bus toutes les heures dans chaque sens, entre 10h30 et 14h30.
• La ligne 262 (qui passe au rond-point Louis Blériot à Buc) sera renforcée en soirée du lundi au samedi toute l'année. La desserte sera plus tardive (jusqu'à 23h/23h30).
• Un bus de soirée au départ de la gare des Chantiers sera mis en place toute l'année, du lundi au dimanche. Il permettra de ramener les voyageurs depuis Versailles avec un départ toutes les 30mn de 20h30 à 23h30 et le choix de son arrêt en début de course, ce qui permettra au chauffeur de déterminer son trajet en fonction de la demande.

Le nouveau contrat de desserte mis en place permettra également de progresser sur l'intermodalité, avec l'installation de parcs à vélos aux abords de la gare (16 places en libre accès et 10 places fermées sont prévues). Il continuera à progresser également en termes de respect de l'environnement : nous garderons deux bus hydrogène et certains des trois bus thermiques restants sur la desserte 264 seront remplacés progressivement par des bus électriques.

L'ensemble des détails avec notamment les nouvelles grilles horaires seront communiquées dans les prochaines semaines.

VVF

Le jury régional des Villes et Villages Fleuris visitera notre commune le 15 juillet.

Les Services Techniques ont œuvré tout le printemps et encore en ce début d'été pour présenter la commune sous son meilleur jour. Un grand effort d'entretien du mobilier urbain a été effectué : peinture de bancs, de lampadaires, d'abri-bus....

Le fleurissement de la commune a été soigné : plus de couleurs, plus de variétés dans les tapis de fleurs. Nous répondons ainsi aux préconisations du jury et valorisons toujours plus notre quotidien !

Un parcours réfléchi pour montrer au jury toutes les composantes de notre commune sera proposé. Vos fleurissements participent à l'embellissement de notre cadre de vie et seront également appréciés.

Il nous faudra attendre la fin de l'année 2022 pour savoir si les travaux d'aménagements paysagers et fleuris, si les projets que mène l'équipe municipale pour faire de notre commune une commune où "il fait bon vivre" seront récompensés par une deuxième fleur.

TECO

Début du comptage au réel, erreurs de tri dans la poubelle jaune et appli T.R.I

Début de la phase 2 : comptage au réel de juin à décembre 2022

La phase de test à blanc de la tarification éco-responsable des ordures ménagères (TECO) s'est achevée le 31 mai. Chaque propriétaire a reçu un relevé informatif du montant de la part variable de la taxe sur la collecte des ordures ménagères. A partir du 1er juin 2022, les levées des bacs des ordures ménagères seront comptabilisées au réel. La facturation de ces 7 mois de collecte de 2022 sera imputée sur la Taxe Foncière 2023 que les propriétaires recevront au cours du dernier trimestre 2023.

Attention aux erreurs de tri des déchets recyclables

Près de la moitié du contenu de la poubelle jaune est mal trié. Alors que le taux d'erreur était plutôt stable de 2015 à 2019, il est en augmentation depuis 2020. Pour rappel, la généralisation de l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2022 pour tout le territoire ne concerne que les emballages et papiers. Cela a permis d'ouvrir le bac jaune à des nouveautés : pots de yaourt, capsules de café, films et sacs plastiques, barquettes polystyrène ou métalliques... Parmi les "mauvais" déchets qui devraient être jetés dans le bac des ordures ménagères, on trouve les textiles (chaussures, sacs..), jouets (à pile ou pas), ou encore des couches culottes.

→ TÉLÉCHARGER L'APPLI T.R.I. VGP

La nouvelle application dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets !
Sur smartphones et tablettes, saisissez votre adresse et accédez à de nombreuses fonctionnalités : jours de collecte, localisation des bornes, horaires des déchèteries...

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

PLU

PLU : Poursuite de la procédure

L'équipe municipale continue à travailler sur la modification du PLU de notre commune.

La phase d'écriture du règlement qui accompagnera ce nouveau PLU est maintenant terminée. La commission ad hoc, assistée du bureau d'études Espace Ville, a finalisé ce document qui sera présenté à l'adoption au conseil municipal du **7 juillet 2022**.

Viendra ensuite le temps de la transmission aux Services de l'État. Services de l'État que nous rencontrerons afin d'étayer nos positions. Les Services de l'Etat vérifieront la conformité avec les règles supérieures que nous devons respecter et notamment les objectifs à atteindre en matière de logements sociaux.

Cette phase, qui prendra plusieurs mois, sera suivie par l'enquête publique à partir de novembre 2022. **Enquête publique, ouverte à tous, qui vous permettra une dernière fois de vous exprimer sur le projet global**.

Une seule adresse mail pour vos questions et réactions : plu@mairieleslogesenjosas.fr

MARAÎCHAGE

Quelques nouvelles de la ferme maraîchère des Loges

Nils et Norbert sur leur nouveau tracteur

Vous l'avez probablement remarqué : les travaux de construction du bâtiment de la ferme maraîchère du village ont commencé dans le courant du mois de mars et vont bon train. Une mare a été réalisée afin de récupérer les eaux de pluie des futures serres et du bâtiment, et sera également alimentée par les eaux du forage. Son aménagement se veut le plus naturel possible, avec une étanchéité assurée par des argiles qui proviennent d'une entreprise de recyclage installée sur le plateau de Saclay. A terme, cette mare sera un lieu de biodiversité pour insectes, oiseaux et batraciens. Une cagnotte est en cours pour aider les maraîchers à financer leur mare. Si vous souhaitez participer, rendez-vous au lien suivant :

https://www.leetchi.com/c/mare-mare-mare

De leur côté, les maraîchers Norbert et Nils ne chôment pas. Les premières planches de cultures ont été préparées au cours du mois d'avril avec un travail superficiel du sol et un apport de fumier équin. Ces planches de culture sont cultivées en maraîchage sur sol vivant. Cela consiste à cultiver sur des planches permanentes et avec le moins de travail du sol possible afin de favoriser le développement de la faune du sol (notamment les vers de terre !) dont l'activité biologique permet une bonne nutrition des plantes et une aération du sol. L'achat d'un petit tracteur léger leur a permis de préparer leurs planches de cultures en retournant le sol sur une très faible profondeur. Elles ont ensuite été recouvertes d'un paillage pour limiter le développement des adventices (les "mauvaises herbes") et ainsi limiter le travail du sol.

Plantation de pommes de terre par les maraîchers

Ces planches ont pu être plantées en oignons et pommes de terre, ainsi qu'en courges, maïs et herbes aromatiques dans le courant des mois d'avril et de mai. Diverses variétés de choux, des poireaux, des betteraves, des haricots, du céleri, des blettes et enfin quelques légumes d'été tels que des tomates, des aubergines et des poivrons sont aussi prévus et seront disponibles à partir du mois de septembre.

Les semis de ces plantations ont pu être réalisés grâce à l'aide de la ferme Graines d'Avenir à Magny-les-Hameaux qui prête un peu de place dans ses serres avant l'installation de celles de la ferme des Loges à la fin du mois de juin.

Comme il s'agit de la première année de production, toutes ces cultures sont considérées comme des "tests" et permettront aux maraîchers d'adapter au mieux leur production pour les années à venir. Leurs légumes cette année pourront être dégustés en petites quantités à partir de la rentrée de septembre principalement à l'Epi des Loges.

Vous pouvez suivre les avancées des maraîchers sur leur page Facebook :

https://www.facebook.com/LafermedeslogesNorbertetNils

Jeunes plants de courges musquées de Provence (semés en avril)

CIRCULATIONS DOUCES...

Sécurisation de la rue du Petit-Jouy : installation d'une Chaucidou

Confortant une étude de 2015 qui montrait que seuls 41% des véhicules respectaient la limite de vitesse autorisée à la descente et 9% à la montée, les résultats recueillis cet hiver par un radar pédagogique installé à la montée, puis à la descente, de la rue du Petit-Jouy sont édifiants :

• 72% de contrevenants à la descente avec des pointes jusqu'à 143 km/h !
• 69% de contrevenants à la montée avec des pointes jusqu'à 138 km/h !

Afin de sécuriser l'emprunt de plus en plus fréquent de cette voie par les cyclistes, une Chaucidou (Chaussée pour les circulations douces) ou C.C.V.B. (Chaussée à voie centrale banalisée) vient d'y être provisoirement tracée en jaune : effacement de la bande médiane et tracé de deux bandes latérales de rives formant deux pistes cyclables.

Très en vue partout en Europe et en France, ce dispositif de Chaucidou existe déjà rue de la Garenne aux Loges et rue de la Minière à Buc.

Il rétrécit visuellement la chaussée des véhicules motorisés et les incite à réduire leur vitesse tout en leur rappelant la présence de vélocyclistes sur cette chaussée. Ceux-ci se sentent plus en sécurité du fait de ces bandes cyclables où les véhicules motorisés n'ont le droit de rouler que s'ils font face à un autre véhicule en sens inverse et si la bande est libre de cyclistes. Dans le cas inverse, ils doivent bien sûr patienter derrière ceux-ci, comme sur n'importe quelle autre route française.

Durant le chantier, des logos vélos ont également été apposés dans la montée de la rue de la Folie, qui, rappelons-le, est strictement interdite aux cyclistes à la descente !

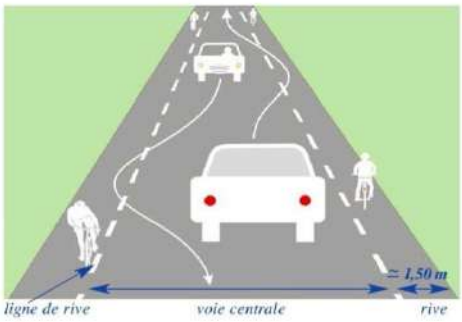

Installation d'une borne de réparation/gonflage au parking de l'Église

Offerte par Versailles Grand Parc, cette borne permettra aux Logeois comme aux cyclistes de passage (ceux de la Véloscénie notamment) d'effectuer de menues réparations comme de venir regonfler leurs chambres à air. Malheureusement, la pompe nous est arrivée défectueuse mais ne saurait tarder à être réparée par les services de VGP.

...AUX LOGES-EN-JOSAS

Où garer son vélo aux Loges-en-Josas ?

Au fil des années, la municipalité a mis en place et rénové un véritable parc et maillage d'attache-vélos : vous en trouverez aux tennis, à la halle sportive, sous la charreterie, à l'école, à la bibliothèque, à la mairie, à la Maison des Associations et à la gare RER de Petit -ouy. Il est d'ailleurs prévu, dans le projet de rénovation et de végétalisation du parking sud longeant la Bièvre, qu'un garage sécurisé soit installé. N'hésitez pas à faire remonter en mairie vos idées de lieux où de tels attache-vélos manqueraient sur le territoire de la commune.

Gare RER

Mairie

Maison des Associations

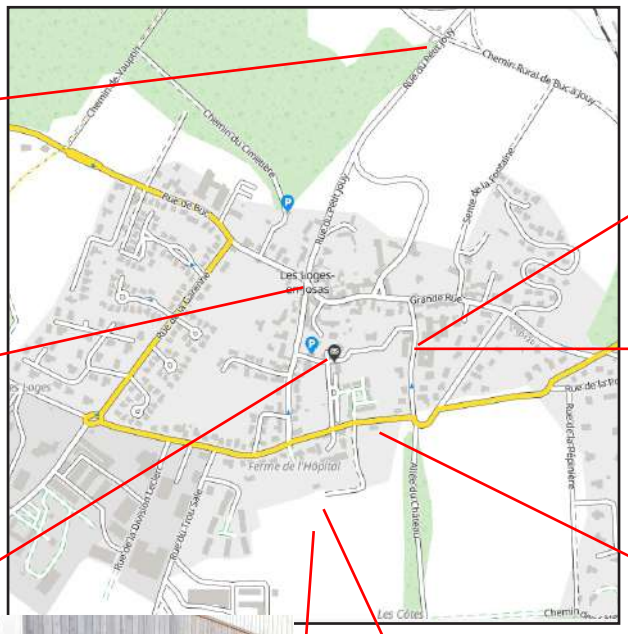

Halle sportive

Charreterie

École

Bibliothèque

Tennis

Fête du vélo de Versailles Grand Parc

Le 22 mai dernier avait lieu la 3e Fête du vélo de VGP. Place Louis Grenier, un stand de restauration et d'information accueillait les cyclistes logeois et de passage se rendant sur le parvis de VGP où les attendaient moultes animations. Au total, quelques 70 cyclistes ont profité de la pause logeoise, y compris les maires de Vélizy, Jouy et les Loges avec un bravo spécial à Bièvres et à son enthousiaste troupe de plus de 40 cyclistes emmenés par leur édile !

Bref compte rendu de la réunion publique PCAET du 7 avril 2022

Nous n'étions pas très nombreux le 7 avril dernier pour échanger sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Versailles Grand Parc mais la participation et l'enthousiasme des présents en a largement compensé le nombre.

Après une brève présentation de la démarche engagée par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et du Diagnostic préliminaire de l'agglomération, la parole a été donnée à chacun pour formuler idées, critiques ou propositions concrètes.

De nombreux thèmes ont été abordés. Parmi ceux qui ont suscité le plus de débat, on peut citer :

• **Les mobilités** : extension des services des bus, maillage vers Versailles-Chantiers (bientôt une extension des horaires du bus 264), le coût du transport commun, la complexité de la tarification et des modes de paiement, l'intermodalité encore insuffisante (parkings vélos ou voitures en gares, possibilité de monter son vélo dans le train), le développement des voies cyclables, le recyclage des batteries.

→ Une proposition intéressante a été faite de publier sur le site de la commune les trajets vélos sûrs mis au point par les cyclistes logeois les plus avertis.

• **Les énergies renouvelables** : supprimer les freins au solaire et à l'éolien (le sujet ne fait pas l'unanimité !), subventionner les « beaux » panneaux solaires, simplifier l'accès aux solutions à base de pompes à chaleur.

→ Des propositions : partager des comparaisons entre les solutions ; partager les retours d'expérience.

• **Rénovation thermique des bâtiments** : de nombreuses solutions sont proposées aux particuliers qui s'y perdent ; les compétences des artisans sont variables et les labels ne sont pas assez discriminants.

→ Propositions : organiser des rencontres avec des artisans (expo locale, peut-être en intercommunal), faire appel à l'ALEC pour choisir la meilleure solution d'isolation, échanger des retours d'expérience entre les habitants (ex : performance kWh/m2 par an), utiliser les diagnostics thermiques proposés par VGP.

• **Stockage du carbone** : protéger strictement les espaces naturels, forestiers et agricoles

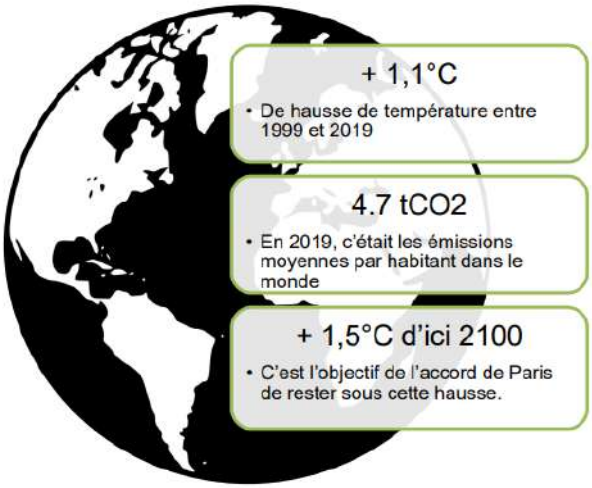

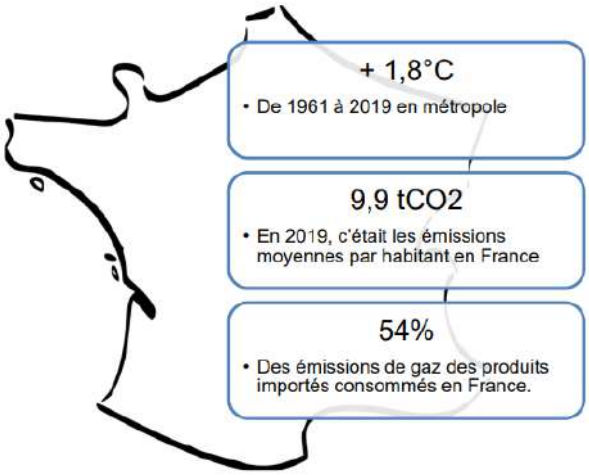

• **Information/adhésion de tous** : les fresques du climat ont été appréciées. Elles vont se poursuivre avec les « fresques juniors » pour les enfants de l'école.

D'autres réunions publiques de concertation auront lieu aux jalons importants du processus du PCAET jusqu'à mi-2023.
Nous espérons vous retrouver nombreux à cette occasion pour venir débattre de ce sujet majeur pour l'avenir de tous.

POT DES BÉNÉVOLES

Le pot des bénévoles a eu lieu jeudi 12 mai à la MDA.

Comme l'an dernier, le traditionnel pot des bénévoles a pu se transformer en une invitation à déguster une paëlla fort conviviale !

La météo était favorable ce jeudi, et les invités ont pu déguster la paëlla faite sur place par « Amigo Paëlla », puis les desserts confectionnés par les membres de l'équipe municipale.

Madame le maire a profité de l'occasion pour rappeler le rôle primordial joué par les bénévoles pour la bonne marche et la bonne ambiance de la commune, et les remercier chaleureusement.

DÉJEUNER RÉPUBLICAIN

Déjeuner Républicain
jeudi 14 juillet
Place Louis Grenier
à partir de 12h

Rappelons-le, le 14 juillet est le jour de notre fête nationale, qui célèbre moins la prise de la Bastille de 1789, événement symbolique mais insurrectionnel, que la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, grande manifestation d'unité nationale. Que l'on pense à 1789 ou à 1790, la date du 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits de l'homme et le refus de tous les despotismes.

Alors que ces droits fondamentaux sont bafoués sur notre propre continent, nous devons manifester notre adhésion à nos valeurs républicaines !

Retrouvons-nous pour montrer notre attachement à ces valeurs en venant partager ce traditionnel déjeuner républicain !
Les tables seront prêtes à vous accueillir, et des barbecues seront allumés pour les grillades. Tenue bleu-blanc-rouge de rigueur.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Forum des Associations
samedi 3 septembre
Parc Yvon Le Coz
de 14h à 18h

Comme chaque année début septembre les associations logeoises reprennent leur activité et lancent leur campagne d'adhésion ou de réinscription lors du traditionnel forum des associations.

Cet événement incontournable de la vie associative locale permet aux associations de se présenter au public, d'échanger directement avec les personnes potentiellement intéressées par leurs projets et de recruter leurs équipes : en effet ce riche tissu associatif ne fonctionne que par le dévouement de bénévoles.

Il y en a pour tous les goûts : du sport individuel ou collectif, des distractions, des bonnes œuvres, des activités artistiques, etc. Alors ne ratez pas ce grand rendez-vous annuel avec vos associations !

CINÉMA

Projection en plein air au Parc Yvon le Coz vendredi 16 septembre !

A l'instar de l'an passé, la saison cinéma 2021/2022 s'ouvrira par un événement exceptionnel : la projection en plein air de la formidable comédie musicale « La belle et la bête » (2017) de Bill Condon dans le cadre de la manifestation « Les Yvelines font leur cinéma » organisée par le Conseil Départemental.

Saison 2022/2023 du CinÉchange

Le CinÉchange initiera quant à lui sa saison en MDA le **vendredi 30 septembre** 2022 par une collaboration avec l'ASL Tennis en vous présentant un film de fiction de 2017 reproduisant ce qui demeure, pour beaucoup d'entre nous, le plus grand duel de tennismen de tous les temps : Wimbledon, 1980, Borg/McEnroe !
Cette projection sera suivie le **dimanche 6 novembre** par la traditionnelle séance CinéFamille d'Halloween et par la non moins traditionnelle séance Beaujolais Nouveau du **vendredi 18 novembre**.

Yvelines
Le Département

CdF
Comité des Fêtes des Loges en Josas

ASL TENNIS
LES LOGES EN JOSAS

ARNAQUES SUR INTERNET

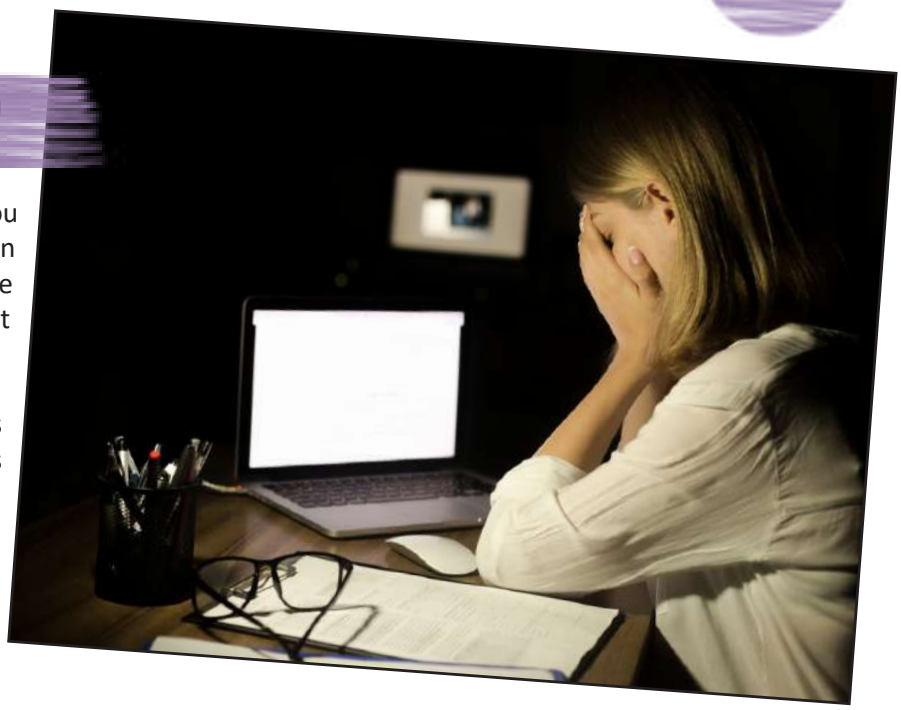

Face à la recrudescence des cas d'arnaques, de vols ou de chantages sur Internet, la police nationale a mis en place une plate-forme dédiée qui permet de se faire connaître, d'expliquer sa situation avec précision et de lancer rapidement des recoupements précis.

Depuis ces dernières années, de plus en plus nombreuses sont les personnes qui passent les portes des commissariats ou des gendarmeries pour se déclarer victimes de piratages de leur profil internet (réseau social, email personnel ou professionnel). Ces piratages peuvent avoir un but financier ou avoir pour seul et unique but de nuire à la victime.

Ces plaintes peuvent également concerner des escroqueries suite à une vente, un achat ou une location en ligne ou encore des demandes de rançons associées à la diffusion d'images privées. Ce dernier cas étant également souvent utilisé uniquement pour nuire, avec de plus en plus de conséquences très graves notamment chez les adolescents.

Pour tous ces cas de figures directement associés à Internet, vous avez désormais la possibilité d'utiliser le portail du service public et de vous rendre sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138 afin de vous faire connaitre et d'utiliser ce nouveau service qui permet de traiter ce type de plainte plus efficacement.

CHIENS EN LAISSE

« N'ayez pas peur, il est gentil ! »

Oui, sans doute, mais respectez la peur des autres, et surtout des enfants !

Sur la commune des Loges, les chiens doivent être tenus en laisse, si bons toutous soient-ils…

Et nous en profitons pour rappeler aux propriétaires de chiens, gros, petits, gentils ou méchants qu'une crotte de chien reste une crotte de chien et qu'elle doit être ramassée !

Nous les en remercions pour les autres Logeois, qui n'aiment pas marcher dans la m…

ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
Ethann URBAIN né le 22/04/2022

LA FERME DE LA PORTE DES LOGES

La ferme de la Porte des Loges et ses fermiers

On connaît le petit pavillon couvert de lierre qui agrémente la cour de l'ancien restaurant du Relais de Courlande. C'était l'une des portes du grand parc de chasse de Louis XIV : « La Porte des Loges ».

Cette porte a par la suite été intégrée à une ferme – la ferme de la Porte des Loges – dont il reste encore l'étable, transformée par la suite en restaurant – La Cavale, devenu Relais de Courlande. La porte n'est plus à son emplacement d'origine puisqu'elle a été démontée pierre par pierre en 1975 et remontée une centaine de mètres plus loin pour permettre la création de la Z.I. de la Croix blanche.

Qui étaient les fermiers qui ont fait vivre « la ferme de la Porte des Loges » ?

Il en a été recensé six, entre 1841 et 1953, date de fin des activités agricoles de la ferme.

Le premier qui apparaît dans le recensement de 1841 est **Pierre MOULLE**, âgé de 50 ans.
L'activité principale de la ferme est la culture des céréales, en particulier le blé. C'est pourquoi le personnel employé consiste en charretiers, batteurs (on bat encore au fléau) et domestiques.
Pierre MOULLE restera 15 ans et cèdera l'exploitation en 1855 à Henri Maugé.

Henri MAUGE a 29 ans lorsqu'il s'installe. Il quittera la ferme en 1876. En plus de l'activité agricole, il entreprend de se lancer dans l'élevage des moutons.
Au recensement de 1856, figure un berger en plus du charretier et des domestiques. Cette activité semble avoir été abandonnée momentanément, puisqu'au recensement de 1861, il ne lui reste plus que 2 domestiques. Mais 10 ans après, Henri MAUGE va donner un nouvel élan à l'exploitation et reconstituer son troupeau de moutons. Il engage un berger, un charretier, quatre manœuvriers et deux domestiques. Entre 1855 et 1876, Henri MAUGE doit affronter des événements extérieurs comme les irrégularités climatiques : en juillet 1859, la température moyenne est la plus élevée du 19ème et l'année pourrie de 1860 enregistre 2,1° à Paris durant l'été. Enfin, la Guerre de 1870 touche les Logeois, l'imposition allemande est exorbitante et il ne reste plus à Henri MAUGE que les terres cultivables ; le troupeau de moutons a disparu.

A cette époque, les terres appartiennent à Monsieur Marchand, de Versailles, un homme contestataire et procédurier. En mai 1865, la commune veut vendre des peupliers, plantés par le père de Pierre Moullé sur le bord d'un fossé longeant un des murs de la ferme. Il est prévu que l'argent récolté serve à l'achat et à la réparation d'un bâtiment destiné à être le presbytère.
Mr Marchand, aussitôt, revendique la possession du fossé et des peupliers, alors que le tout appartient à la commune.
En Mai 1868, il contestera des déviations de chemins vicinaux passant sur ses terres et demandera des dommages-intérêts, non seulement à la commune, mais également à ses anciens fermiers Moullé et à ses fermiers actuels, le couple Maugé.

Octave MALLET, le nouveau fermier, a 33 ans. Il est né à Buc et n'a aucun lien de parenté avec la famille des banquiers Mallet. Il redonne un nouvel élan à la culture des céréales et embauche huit cultivateurs. Malheureusement, l'exploitation rencontre des difficultés financières et Octave Mallet demande même un secours à la commune en 1887 pour l'aider à entretenir un chemin qu'il a toujours entretenu à ses frais jusqu'alors. C'est aux alentours de 1890 qu'Octave Mallet se lance dans l'élevage de vaches laitières. Il recrute alors à l'étranger, en particulier en Suisse, bouviers, vachers et garçons laitiers. L'activité agricole ne compte plus, comme en 1911, que deux ouvriers agricoles, un jardinier, une journalière. Il lui faut l'aide d'une cuisinière.

Progressivement, l'activité laitière prend le pas sur la culture des céréales. Il est le fermier qui resta le plus longtemps à la Ferme de la Porte des Loges. Mais la Guerre de 14-18 va tout changer.

Après la guerre, il n'y a plus suffisamment de main-d'œuvre masculine pour faire tourner les usines et reprendre les travaux agricoles. Il est fait appel à des étrangers pour remettre l'économie à flot.
C'est donc un Belge de 42 ans, originaire de Wallonie qui va prendre la suite d'Octave Mallet.

Au printemps 1921, **Georges WALRAVENS** vient s'installer à la Ferme de la Porte des Loges. Il va s'efforcer de poursuivre le travail d'Octave Mallet. Il engage quatre ouvriers agricoles, trois domestiques et un vacher suisse. Il compte bien redonner de l'essor à la production laitière.
Mais il sera celui qui restera le moins longtemps aux Loges. En effet, une opportunité s'offre à lui de reprendre une ferme de près de 200 hectares à Bohain, dans l'Aisne.
Il quittera la ferme des Loges en 1923, après la naissance aux Loges, en 1922, du 1er fils de son remariage. Au printemps 1924, son fils aîné, lui, se mariera avec la fille du maire des Loges, Mr Noret.

Un nouveau fermier vient s'installer à la Ferme de la Porte des Loges. Il s'appelle **Joseph POLLY**, il est âgé de 35 ans et est né dans l'Oise. Il va poursuivre l'élevage de vaches laitières. Contrairement à ses prédécesseurs, il fait appel à un vacher hollandais. Mais, surtout, il va redévelopper la culture des céréales. Pour cela, il engage trois ouvriers agricoles et trois charretiers.
Joseph POLLY cultivera les terres jusqu'à l'arrivée d'un ingénieur agronome, qui changera l'orientation de la Ferme de la Porte des Loges.

Georges AMEY prend la suite de Joseph Polly début 1930. Né à Courbevoie, il a une cinquantaine d'années. Sous son impulsion, l'agriculture reprend la première place. Il engage six ouvriers agricoles dont quatre sont tchécoslovaques, un charretier, un commis et une domestique.
La production laitière n'est pas abandonnée pour autant. Georges Amey a deux vachers. Avant de venir reprendre la ferme, il avait travaillé dans l'entreprise Latil* à la mise au point de tracteurs agricoles et forestiers. L'importance prise par l'agriculture dans sa ferme lui permet, à partir de 1935, de faire de sa ferme le centre de démonstration en conditions réelles d'utilisation de la société Latil.

La ferme de la Porte des Loges sera désormais connue comme la « ferme Latil ». Le village des Loges-en-Josas se place ainsi à l'avant-garde de la mécanisation agricole !
Georges AMEY poursuit sa double activité jusqu'en 1953 quand la vente de la ferme par Latil à la société CETO-POLYCHIMIE, l'oblige à prendre sa retraite et à sonner la fin de la ferme de la Porte des Loges…

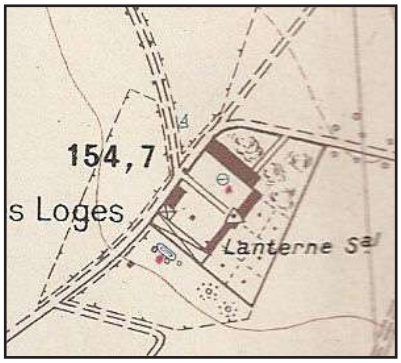

Sur cette carte de 1947 on voit bien la longère du restaurant, qui n'a pas bougé, et l'emplacement à l'époque de l'ex-porte du parc de chasse de Louis XIV caractérisée par sa lanterne : mais on ne sait pas l'origine et le rôle de cette lanterne ! Ce qu'on sait, de mémoire de Logeois, c'est qu'il y avait une grosse cloche dans ce clocheton, et que de là-haut on pouvait surveiller les ouvriers agricoles !

** : Créée en 1898 Latil, après plusieurs réorganisations, fusionnera avec la branche Véhicules Industriels de Renault pour donner naissance à SAVIEM, puis à Renault-Trucks en 2002.*

ASL TENNIS

Julie, Liliane, Isa et Laurence

ASL Tennis : jeu, set et FUN !

Période estivale, beau temps ensoleillé et chaud, retour sur nos terrains en terre battue, fin des cours collectifs, reprise des matchs par équipes, 2ème édition du tournoi interne adultes couplé avec Chateaufort, animations tous azimuts, enfants, parents, fête du tennis : nous sommes heureux de partager avec vous l'actualité printanière dense de l'ASL Tennis et notamment ses évènements, auxquels vous êtes évidemment toutes et tous invités !

Retour sur les courts des « Loges Garros » :

C'est avec un très grand plaisir que les beaux jours nous ont permis de reprendre possession de nos terrains extérieurs, qui, grâce aux équipes techniques de la mairie (que nous remercions !), ont reçu de la nouvelle terre battue et des tuyaux d'arrosage. Un plaisir partagé entre équipes, en famille et entre amis, dont tous les adhérents de l'ASL Tennis peuvent profiter, y compris avec des invités externes (une formule est prévue pour !). Les cours collectifs ont pris fin en ce mois de juin, après une année enfin complète « non Covid » et un cours supplémentaire offert par le Bureau, avec nos 2 Coachs préférés : Joëlle et Éric. Le relai est désormais passé aux adhérents en loisir et aux compétiteurs, jusqu'au retour des cours collectifs à la rentrée 2022/2023, avec un club house tout beau et tout rénové !

2ème édition du tournoi adultes « interne » officiel FFT, couplé avec le TC Chateaufort :

Fort du succès de la 1ère édition l'année dernière : nous avons collectivement décidé de le renouveler logiquement cette année ! Les tableaux sont en cours d'élaboration, les premiers matchs sont sur le point de démarrer et ils s'étaleront durant tout l'été, pour des finales prévues dans la 2ème quinzaine de septembre prochain. Bonne chance à tous les participants(tes) et notamment aux 2 tenants des titres de 2021 : Bertrand CHAUDRON (TCC) et Laurence PIGUEL (ASL Tennis). Par ailleurs, un projet de compétition « TMC open Femmes » est également à l'étude ! Et tous les résultats dans ces tournois compteront bien entendu officiellement pour les classements 2023 !

Reprise des matchs par équipes « seniors de printemps » :

Après une année 2021 marquée par les restrictions Covid et la suspension des matchs par équipes (mise à profit pour rattraper 100% des cours collectifs l'année dernière), 2022 marque le grand retour des compétitions par équipes de printemps, dans la division départementale ! Pas moins de 4 équipes (2 femmes et 2 hommes), emmenées par leurs capitaines Hélène et Lolo LEFEBVRE, Sylvie PERRAUD et Mathieu TETARD, portent haut et fort les couleurs des Loges-en-Josas dans tout le 78, depuis la mi-mai. Nous espérons beaucoup de victoires (il y en déjà beaucoup !) et nous leur souhaitons un maximum de plaisir sur les courts, tout en sortant au final premiers(ières) de leurs poules respectives, synonyme de montées en divisions supérieures.

Lolo, Stef, Seb et Math

#golesloges #forza #tousderrierevous !!!

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Animations familiales, inter-générations et entre amis :

L'animation "petits matchs entre filles" que nous avions organisée le dimanche 24 avril s'est déroulée sous un magnifique soleil. Malgré des niveaux différents, les filles se sont bien amusées et elles ont fait connaissance autour d'un thé accompagné de gâteaux et chouquettes (éliminés après en match !). D'un avis unanime elles recommenceront après le championnat début juillet… Avis aux amatrices !

D'autres animations familiales (« viens avec ton papa/maman » ; « viens avec ton copain/copine ») sont également organisées avant l'été.

Enfin, #SAVETHEDATE (!) Fête de l'ASL tennis 2022 : le samedi 25 Juin (à partir de 10h).

Au programme : animations enfants, surprises des coachs, doubles mixtes adultes, traditionnel BBQ, etc…

#veneznombreux #allezlesloges #bonnesvacances #asltennisforever

ASL FOOTBALL

Nos trois équipes de jeunes footballeuses et footballeurs poursuivent brillamment la saison, maintenant que la Covid-19 nous laisse tranquilles. Chaque samedi matin, deux de nos trois équipes sont fières de porter haut les couleurs des Loges.

Ainsi, les U7 (7 ans en 2022) ont bien progressé pour leur première année de foot. Les U8-U9 (8/9 ans en 2022) sont dorénavant de véritables footballeurs, dont la technique n'a rien à envier à celle des pros. Quant aux U10-U11 (10/11 ans atteints en 2022), ils ont inauguré notre nouveau partenariat prometteur avec Jouy, ce qui nous permet d'inscrire deux équipes mixtes du Josas.

Lors de la dernière AG de l'ASL en mars dernier, le bureau s'est renforcé d'un sixième membre avec l'arrivée de Pierre, à qui nous souhaitons la bienvenue. Le bureau est donc composé de Sébastien, Jean-Louis, Nicolas, Christophe, Jérôme et Pierre.

La journée du club a eu lieu le lundi 6 juin (jour de la Pentecôte), autour de matches conviviaux entre parents et enfants. Les enfants sont presque aussi forts que leurs aînés grâce à leurs progrès. Nous avons poursuivi la journée par un barbecue des sportifs !

Enfin, comme chaque année, une partie des U11 devrait nous quitter cet été, nous les remercions pour toutes ces années passées à nos côtés. Qui sait, ils reviendront peut-être comme entraîneurs dans quelques années !

Vive le foot aux loges … 1, 2, 3 LOGEOIS !

ASL BTT

Venez pratiquer le badminton et le tennis de table en loisir les lundis et vendredis soirs dans la halle sportive de notre village. Ces sports peuvent se pratiquer sans équipements spécifiques et sont facilement accessibles. Chacun peut jouer librement ou participer à des échanges collectifs proposés par les animateurs joueurs. Volants et balles sont à disposition, chaque joueur devant apporter sa ou ses raquettes.

Nous maintenons le plus possible nos créneaux durant les vacances scolaires ; par exemple nous avons ouvert plusieurs après-midi et soirées durant les dernières vacances de Pâques, et certains ados ont joué plus de 4 heures d'affilée, ce qui nous a motivés à continuer !

Nous avons invité en mars nos camarades de la section de badminton de Buc pour un tournoi amical suivi d'un verre entre joueurs. 16 équipes ont joué plus de 2 heures, bravo aux deux Logeois qui ont grimpé sur le podium ! Le tournoi retour s'est déroulé mi-mai dans le même esprit de convivialité et de sport. Ces échanges ont remporté un succès et ont permis de créer des liens entre nos deux sections et de varier les adversaires. Nous renouvellerons l'expérience chaque année. Ces rencontres sont ouvertes à tous les Logeois.

Nous organisons avec le comité des fêtes un tournoi amical de tennis de table lors de la fête du village début juillet 2022. Nous vous invitons à lire dans ce numéro l'article consacré, et espérons vous y affronter dans la bonne humeur. Et n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour vous entraîner avant le tournoi.

Amateurs, jeunes et pratiquants réguliers, venez découvrir notre section et nous rejoindre lors des deux plages horaires du lundi soir (20h – 21h30) et du vendredi soir (18h30 – 21h30). Il est possible de s'inscrire en cours d'année et de venir faire un essai (contact aslbtt.loges@gmail.com).

Le Joli Conservatoire
Cours de danse, ateliers chorégraphiques, éveil corporel et Yoga
aux Loges en Josas et à Jouy en Josas

JOLI CONSERVATOIRE

Le spectacle du Joli Conservatoire : « Objectif lune … »

Les élèves du Joli Conservatoire ont présenté leur spectacle le 4 juin avec une immense joie !

La préparation des spationautes, le lancement de la fusée, le soleil, les planètes, la lune, l'apesanteur, notre Terre et ses mystères…

Emmenée par leur instituteur, une classe d'école, subjuguée par la mission spatiale de Thomas Pesquet, découvre les beautés du ciel et des étoiles. Avec poésie, la classe nous emporte dans son voyage, à la rencontre des scientifiques passionnés, des météorites et des constellations magiques.

90 élèves danseurs vous entraînent dans cette aventure fabuleuse remplie de surprises, de folies et de douceurs…

Classique, modern'jazz, contemporain, musiques actuelles, costumes, lumières, « Objectif lune…» a offert un pur moment de joie et de poésie pour tous.

Inscriptions aux cours de danse, de Yoga et de Yoga Swissball & accessoires

Le Joli Conservatoire a le plaisir de vous proposer de multiples créneaux de danse :
- éveil et expression corporelle pour les 4 à 6 ans
- classique et modern'jazz pour les enfants, les ados et les adultes

Le Yoga et le Yoga swissball & accessoires permettent d'aborder le travail de gainage afin de renforcer votre ceinture abdominale, votre dos et mobiliser vos muscles en profondeur. Vous découvrez aussi des postures et des exercices ciblés. Vous êtes zen, vous profitez de l'instant…

Les inscriptions à nos cours pour la rentrée de septembre ont débuté le 1er juin et ont lieu tout l'été.
Contact pour vos inscriptions : Coralie Grosse / 06 60 73 47 20 / lejoliconservatoire@gmail.com
Nous vous recommandons fortement de réserver vos places, enfants comme adultes, avant les vacances d'été !
Pour une meilleure qualité d'écoute et de suivi, le nombre de participants est limité par cours. Pour les nouveaux élèves, un cours d'essai est bien sûr proposé à la rentrée. Le planning des cours est disponible sur : www.lejoliconservatoire.wordpress.com
Nous serons également présentes lors du Forum des associations en septembre, aux Loges-en-Josas et à Jouy-en-Josas.

Secours Catholique Caritas France
ENSEMBLE CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

SECOURS CATHOLIQUE

« Tous impactés, tous concernés, tous engagés »

L'équipe Jouy-Les Loges du Secours-Catholique Caritas France rend compte de son action particulière, notamment ses cours de « FLE » au bénéfice des réfugiés ukrainiens arrivés sur le secteur.

Qu'est-ce que le FLE ? Derrière ce trigramme se trouve le Français Langue Etrangère. Il correspond à des cours de français pour qui le français n'est pas la langue maternelle. Sur ce sujet, le Secours catholique, partout en France, dispense de manière permanente, régulière et inconditionnelle des cours de FLE. A ce titre un cours d'apprentissage du français a été organisé à Jouy sous l'égide du Secours Catholique à l'intention des Ukrainiens. Il est dispensé à raison de 4 heures par semaine par une bénévole forte d'une grande expérience en enseignement FLE. La motivation des organisateurs et des participants, une pédagogie adaptée aux besoins de la vie quotidienne permettent d'observer les progrès sensibles déjà réalisés à l'issue des premières semaines. Un groupe est maintenant constitué de 15 participants pour une durée de 3 mois, et l'enjeu est désormais d'évaluer l'intérêt de pérenniser localement cette activité en fonction des éventuelles futures demandes d'apprentissage de notre langue. Victime de son succès, le Secours est amené à réguler l'effectif de bénéficiaires pour ne pas altérer l'efficacité de son enseignement.

Véronique Devise

Catherine Laurent

Marie-Aude de Lescault

Annie Harris et Bérengère Turquet

Des femmes du Secours Catholique qui comptent...
Le Bénévolat et le salariat du Secours est très majoritairement constitué de femmes, et sans elles le Secours serait confronté à des difficultés certaines de fonctionnement. Voici quelques-unes d'entre elles qui animent la chaîne du Secours, du plus haut jusqu'au plus petit d'entre nous. Signalons que Véronique Devise (bénévole) a été nommée Présidente nationale en 2021 en remplacement d'une autre Véronique (Véronique Fayet) et devient depuis la création du Secours en 1946 la 2ème femme à être aux plus hautes commandes de cette institution. Pour les Yvelines c'est Catherine LAURENT la Présidente (bénévole) de la Délégation du 78, et Marie-Aude de MISCAULT est devenue tout récemment Déléguée (salariée). Pour notre secteur c'est Annie HARRIS et Bérangère TURQUET (toutes 2 bénévoles) qui assurent la coresponsabilité de l'équipe Jouy-Les Loges. Par ailleurs Elisabeth LAVAUR (salariée) anime les équipes du secteur de Versailles dont nous dépendons.

Information :

COLLECTE ALIMENTAIRE

L'équipe du Secours Jouy-Les Loges conduit plusieurs fois par an des collectes alimentaires dans les supermarchés du secteur géographique. A cette fin, la prochaine collecte alimentaire se fera au magasin Auchan de Jouy (face à la gare de Jouy) le vendredi 17 juin matin et le samedi 18 juin toute la journée. A la fois nous vous invitons selon votre gré à réaliser vos courses à ce magasin, et éventuellement à participer comme acteur-collecteur bénévole (vacation de 2h, pour cela prenez contact avec l'équipe pour laquelle les coordonnées sont rappelées page suivante).

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Information :

L'équipe du Secours catholique Jouy-Les Loges tient un café-rencontre à la salle paroissiale de Jouy, 11 rue Bonnard (à l'arrière de l'église Saint-Martin), le premier vendredi de chaque mois de 16h à 18h. Les dernières rencontres ont eu lieu les 6 mai et 3 juin et la prochaine est fixée le 1er juillet, alors à vos agendas ! Cette rencontre permet aux anciens et plus jeunes de rompre leur quotidien par un temps de convivialité. C'est un échange libre avec chacune ou chacun, pour créer du lien, autour d'un café et d'un petit gâteau. Ce café-rencontre est ouvert à tous, et vous y êtes invités. Lors de son café-rencontre le 6 mai des réfugiés ukrainiens se sont joints à cette rencontre qui a été organisée de façon « dînatoire ».

Contacts :

Annie HARRIS et **Bérangère TURQUET,** co-Responsables de l'Equipe de Jouy-Les Loges : 07 72 31 36 76
Jean-Luc ROCUET, mandaté du SC au CCAS des Loges : 06 30 88 12 82 - courriel : Jeanluc.rocuet@secours-catholique.org

SNL

Après cette belle brocante des Loges, le dimanche 3 avril, l'équipe logeoise de « Solidarités Nouvelles pour le Logement » vient remercier tous ceux qui ont aidé l'association, soit en lui apportant des objets à vendre le samedi, soit en venant acheter le jour même. C'est ainsi que la somme recueillie (684 €) a permis à un bénévole de mieux équiper les cuisines de l'ancien presbytère.

Depuis peu le troisième logement est maintenant occupé par une famille sri-lankaise. Leurs deux enfants sont inscrits à l'école primaire.

Le 15 mai dernier, l'association proposait à Buc une remarquable pièce de théâtre : "Tocqueville chez les Indiens". Ce one-man-show de Daniel Gillet a été vivement applaudi. Les sympathisants de SNL se sont montrés généreux pour l'association (1906 € dont une partie servira à rémunérer l'acteur). A noter que l'association recherche des logements à acheter ou rénover.

http://www.snl-union.org

Solidarités Nouvelles pour le Logement

LIONS CLUB

Le Lions Club de Jouy-en-Josas, Buc et Les Loges-en-Josas au service des Ukrainiens

Le Lions Club de Jouy-en-Josas, Buc et Les Loges-en-Josas parraine les familles ukrainiennes réfugiées à Jouy-en-Josas en 2022. Après avoir rapatrié trois familles depuis la Hongrie, et équipé ces familles pour une vie aussi indépendante que possible dans des familles d'hébergement, le Lions Club soutient maintenant les charges de la quinzaine de familles arrivées sur nos communes, en aidant financièrement le CCAS dans son soutien aux familles en précarité.

Par ailleurs, le Lions Club a organisé une visite guidée du Château de Versailles le 1er Mai, avec une traduction en ukrainien. Cette excursion a été particulièrement appréciée.

Reste maintenant à soutenir l'effort pour la recherche de travail, les familles commençant à parler un peu français.

CENTRE DES CÔTES

Kermesse du Centre Pédiatrique des Côtes

Tous les Logeois petits et grands sont conviés à venir participer à notre Kermesse sur le thème du Far West !

Elle aura lieu le **samedi 18 juin, de 11h30 à 18h.**

Retrouvez toutes les informations sur l'affiche ci-contre.

Pour tout renseignement, contactez le 01 39 24 18 03.

Venez nombreux !

Centre Pédiatrique des Côtes

LÉA-CFI

LES MÉTIERS DE LA VILLE DE DEMAIN

LÉA-CFI

Choisissez un métier d'avenir, formez-vous au sein de LÉA-CFI campus de Jouy-en-Josas (anciennement TECOMAH) !

A la frontière entre la nature et la ville, les métiers de l'aménagement paysager sont en plein essor. Conception paysagère, aménagement et entretien de jardins et d'espaces verts, de jardins privés, de grands ensembles paysagers en milieu urbain, périurbain ou rural, d'équipements sportifs ou de loisirs (golfs, stades), de toitures et murs végétalisés, gestion des milieux naturels et de la faune sont autant de métiers que vous pourrez exercer en embrassant cette carrière. Pour son campus de Jouy-en-Josas, LEA-CFI vous offre la possibilité de rejoindre ses programmes de BAC, BTS, Bachelor (Bac+3) et Mastère (Bac+5) permettant d'appréhender l'ensemble des techniques et compétences nécessaires pour accomplir un parcours professionnel réussi, au sein de ce secteur porteur : techniques d'aménagements paysagers, connaissance du végétal, nouvelles méthodes d'entretien alternatif des espaces verts, choix des végétaux et matériaux, conception de projets, diagnostics et conduite d'un chantier, etc. Formation en temps plein ou en alternance, vous bénéficierez en nous rejoignant de l'accès au parc paysager de 120 hectares du campus de Jouy-en-Josas mêlant milieux forestiers, aquatiques, clairières, etc. et au sein duquel vous pourrez passer de la théorie à la pratique, accompagnés par nos formateurs experts.

Plus ville que nature, mais toujours au service de la Ville de demain, vous pouvez opter pour une formation en Travaux Publics (TP). N'oublions pas ce sont les collaborateurs du secteur des TP qui apportent l'eau, l'électricité, le gaz, le haut débit… et mettent en place l'ensemble des infrastructures de circulation permettant de se déplacer. Avec nos formations en CAP, BAC et BTS, vous pourrez devenir chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux comme d'engins. Formés là aussi en alternance, vous bénéficierez d'une rémunération tout au long de votre parcours, mêlant théorie et pratique. Réel tremplin vers l'emploi, ces cursus connaissent un taux d'insertion professionnelle de plus de 89%.

Alors n'hésitez plus, passez le pas et rejoignez LÉA-CFI pour devenir un bâtisseur de la Ville de demain.

Inscriptions en ligne sur www.lea-cfi.fr ou prise de rendez-vous téléphonique pour un entretien sur place

AMTL

L'AMTL fait salle comble !

Le 26 mars dernier, après la première audition de décembre, c'était au tour des professeurs et des groupes musicaux de l'AMTL de se donner en représentation.

Un public nombreux et enthousiaste s'était donné rendez-vous pour assister à ce concert. Le programme fut riche, varié et très apprécié de l'auditoire. En particulier, l'interprétation du Printemps de Vivaldi par les élèves de la classe d'éveil musical, les élèves de Formation Musicale et un ensemble instrumental mêlant professeurs et élèves, ainsi qu'Ensemble de Jean-Jacques Goldmann par également les élèves de FM et un ensemble instrumental, recueillirent des applaudissements très nourris.

Comme le veut la coutume, le concert s'est achevé par un morceau interprété par l'ensemble des élèves et des professeurs, cette année ce fut ambiance « Cha cha cha » avec Sway de M. Bublé, et, à l'issue, nous avons tous, professeurs, élèves et spectateurs, partagé nos impressions autour d'un verre.

Salle comble ! Ce fut aussi le cas lors des deux dernières représentations de la comédie musicale « Des Vies » les samedi 9 et dimanche 10 avril à la Grande Scène du Chesnay avec l'ensemble instrumental de l'AMTL, dirigé par Tomás Bravo.

« Clap de fin » pour cette formidable aventure humaine et musicale au profit du fonds Thomas Berthy, mais ne doutons pas que de nouveaux projets naîtront prochainement, à suivre…

Les prochaines dates à noter dans vos agendas :

Concert de fin d'année de l'AMTL, **dimanche 12 juin à 16h30**, à l'espace du Plessis à Toussus le Noble, salle 1.

Pré-inscription à l'AMTL pour 2022/23 : **Samedi 18 juin de 14h30 à 16h30**, Salle d'activité des Loges-en-Josas. Nous prévoyons l'ouverture d'une classe de comédie musicale l'année prochaine et un stage de quatre jours au début des congés estivaux, du 6 au 9 juillet, pour les enfants de 6 à 12 ans.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous et vos enfants êtes intéressés.

BIBLIOTHÈQUE

Pour glaner des idées de lecture avant l'été !
Evènement ouvert à tous sur inscription (Voir site de la Bibliothèque)

Coup de cœur

CONNEMARA – Nicolas MATHIEU

Nicolas Mathieu explore dans ce roman la crise de la quarantaine d'Hélène et Christophe en l'éclairant des séquelles de leurs blessures adolescentes. Ils se sont connus il y a longtemps dans cette France périphérique du Grand Est. Lui, à l'époque star locale de l'équipe de hockey sur glace et idole des lycéennes, n'a jamais quitté la région et est représentant en croquettes pour chiens, et elle, bonne élève qui a réussi à s'extraire de sa région grâce aux études et à un beau parcours professionnel. Que sont-ils devenus ? Ont-ils réussi leur vie ? Réussite sociale pour elle, assurément. Mais se défait-on jamais de ses racines, de son milieu d'origine ? Un roman d'une grande finesse, avec une petite mélodie de Sardou en toile de fond.

Vacances d'été à la Bibliothèque

A partir du 7 juillet : ouverture les samedis 9 et 23, les mercredis 13, 20 et 27, aux horaires habituels
Fermeture en août
Réouverture le vendredi 2 septembre
Calendrier sur le site internet https://bibliothequeleslogesenjosas.com/

TOURNOI DE PÉTANQUE

La résidence intergénérationnelle du Bois de la Garenne vous invite à participer à un :

Tournoi de pétanque
Samedi 16 juillet 2022, 15h30 à 18h

Suivi d'un rafraîchissement dans la salle et sur la terrasse de 18h30 à 20h30. Inscription sur place à 15h sur le terrain de pétanque de la ville des Loges-en-Josas, près de la Maison des Associations.
Pour rappel, la salle intergénérationnelle de la résidence du Bois de la Garenne est ouverte à tous les Logeois et Logeoises sur les temps d'animations proposés. A partir de septembre 2022, des séances de relaxation hebdomadaire auront lieu avec Catherine de l'association NO STRESS.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Comité des Fêtes des Loges en Josas

FOULÉE LOGEOISE

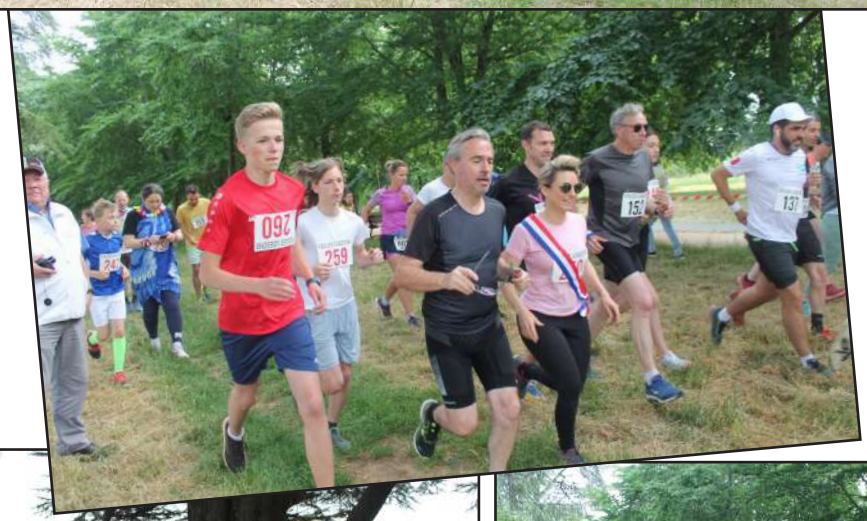

BROCANTE

Retour sur la brocante 2022 : les bénévoles sont formidables !

Une belle journée ensoleillée mais "fraîche" pour cette édition, avec, pour la première fois, une installation d'exposants dans la rue Guy Mocquet et sur le parking de la Poste.

Une belle journée grâce à la mobilisation des bénévoles, sans lesquels cette journée n'aurait pas été ce qu'elle a été : le plaisir de se retrouver, d'échanger, de partager, de vendre ou d'acheter...

55 personnes ont assuré le bon déroulement de la journée : accueil des exposants au petit jour, informations des visiteurs tout au long de la journée, aide au stationnement, installer/enlever les véhicules "vigipirate", déplacer/replacer les barrières, répondre à des questions variées, voire insolites...

Un volant supplémentaire de 10 à 15 personnes nous serait précieux !

Si vous souhaitez nous aider à animer notre commune, si vous acceptez de nous donner 1h30 de votre temps, alors écrivez-nous à : brocante.lej@gmail.com !

DÎNER HAUT EN COULEURS

Le **3 septembre 2022**, le Comité des Fêtes vous convie à notre dîner qui, cette année, sera coloré !

Pour cette édition, rangez vos vêtements blancs au placard et sortez vos tenues arc-en ciel.

Nous vous attendons, à partir de 19h30 aux abords de la Maison des Associations.

Comme d'habitude, tables et bancs seront à votre disposition, venez avec vos assiettes et couverts, bougies, chandeliers et autres décorations de table, et bien entendu votre pique-nique, vos boissons à partager avec tous.

Et pour poursuivre ce moment convivial, nous vous proposons une soirée dansante pour tous : petits et grands pourront se trémousser sur des rythmes endiablés. La MDA se transformera en Night Club !

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Comité des Fêtes des Loges en Josas

FÊTE DU VILLAGE

Les Loges s'envoient en l'air !

Le Comité des Fêtes est heureux de vous retrouver pour éprouver des "**Sensations Fortes**" lors de la Fête du Village, dans le Parc Yvon Le Coz, le **2 juillet 2022**.

Demandez le programme !

Début des festivités à 14h !

- Préparez-vous à escalader des sommets avec le super toboggan géant de 11m de haut !
- Bravez les lois de la gravité en profitant de trampolines avec 4 pistes !
- Affrontez-vous dans la bonne humeur dans le Battle Arena (laser game) !
- Et comme chaque année, pour les moins téméraires et les plus jeunes, des structures gonflables seront montées : Baby Jungle pour les - de 5 ans, Toboggan "Jumbo Slide" et Interactiv Battle , pour les plus grands.
- Jeux d'échecs, baby foot, tir à l'arc ventouse viendront compléter les réjouissances !
- D'autres animations seront proposées : ateliers créatifs avec Natacha, tournoi amical de volley…
- Le bar vous proposera boissons, gourmandises et friandises !
- Pour les petites faims, Monsieur Tavernier et ses pommes d'amour, crêpes, gaufres, sera parmi nous.

L'après-midi se poursuivra avec :

- 18h45 : La remise des prix du concours photo, sur le thème " Intempéries intemporelles ou caprice de la météo "
- 19h : Le discours de Mme Caroline Doucerain, maire des Loges en Josas, accompagnée de toute l'équipe municipale, suivi d'un apéritif offert à tous les habitants.

Et enfin la soirée :

Tables, bancs et BBQ seront mis à votre disposition pour vous permettre d'apporter votre repas.
Cette année, un nouveau Food Truck IDA'S TRUCK vous proposera 3 formules, boisson et dessert compris :

- Fish&chips, à 13,50 €
- Poulet Yakitori, à 12,50 €
- Vegan, à 12 €

Votre dîner sera animé par 3 magiciens, illusionnistes, close-up : Jérome, Guillaume et Laurent. La journée se terminera par la Retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. Enfin, un DJ nous accompagnera jusqu'au bout de la nuit pour danser sur des rythmes endiablés !

Venez faire la fête !

Tournoi de Ping-pong à partir de 15h :

Avec 4 tables et une organisation bien rodée, nous vous attendons pour une après-midi conviviale. Tournoi gratuit, réservation obligatoire !
Tournoi amical en duo :
Adulte - Enfant dans des matchs à 33 points,
Adulte - Adulte jusqu'à 11 points,
Enfant - Enfant jusqu'à 22 points, puis double jusqu'à 33 points.

Venez avec vos raquettes même si nous pourrons vous en prêter. Les balles seront fournies.
Entraînement possible au préalable dans la halle lors des deux plages horaires de l'ASL BTT le lundi soir (20h – 21h30) et le vendredi soir (18h30 – 21h30).

Renseignements et inscriptions à aslbtt.loges@gmail.com

ÇA BOUGE AUX LOGES !

MARCHE DE LA BIÈVRE

La marche de la Bièvre a eu lieu dimanche 15 mai au petit matin.

Tandis que les Logeois dormaient du sommeil du juste, 1300 marcheurs traversaient notre village, et s'arrêtaient à la Maison des Associations pour un ravitaillement bienvenu, après 31 km parcourus depuis leur départ de Paris à minuit !
Avant que le soleil ne se lève, nous y avons retrouvé trois des nôtres, les traits tirés mais prêts à boucler les 51 km du parcours de la lune.
A noter, pour ceux qui seraient intéressés par la prochaine édition, qu'il existe deux autres parcours, plus accessibles : la marche à l'aurore, de 29 km "seulement", de Bièvres à Bièvres, départ à 04h30 et la marche au soleil, 22 km de Jouy à Bièvres, départ à 08h00.

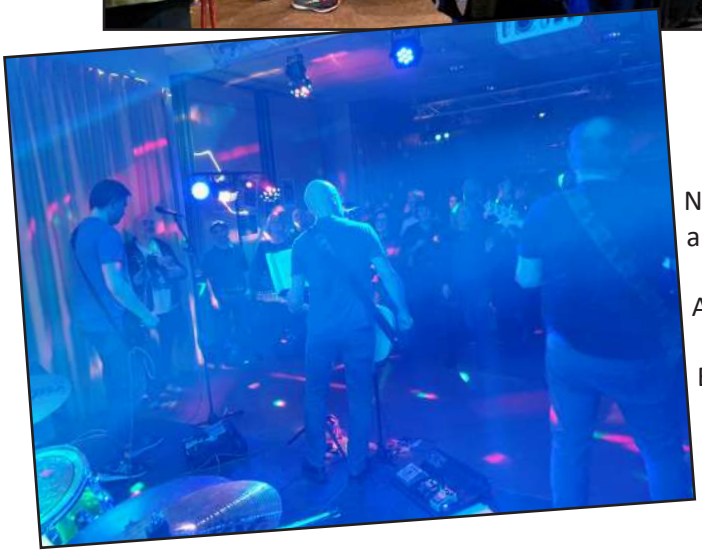

SOIRÉE PUB

Notre désormais traditionnelle (et très attendue) Soirée Pub est annoncée pour le **15 octobre** !

Au programme : concert, babyfoot, flippers...

Elle est toujours réservée aux plus de 18 ans !

BRIC-À-BRAC

Comme annoncé, l'association des familles de Jouy-en-josas et des Loges vous convie à son bric-à-brac annuel sous le soleil ! Rendez-vous **dimanche 19 juin** prochain sur l'ancien terrain de foot rue Saint Roch à côté du Gymnase du val d'enfer.

Nous espérons vous voir nombreux à cette manifestation dans le rôle que vous voulez, vendeur ou acheteur, ou simplement promeneur, ou les trois à la fois. Vous prendrez le temps puisqu'il y aura des boissons et sandwichs sur place. Dans tous les cas, vous êtes les bienvenus !

Les inscriptions pour participer comme vendeur ont eu lieu le 7 juin.

Information pour cette manifestation : brocante-famille-jouy@orange.fr ou 01.39.56.30.33 (répondeur)

LOGES EN JARDIN

La mare naturelle, source de biodiversité au jardin

Une mare naturelle est une petite étendue d'eau dormante atteignant tout au plus 1,5 mètre de profondeur et d'une surface de quelques mètres carrés. Les milieux humides sont extrêmement riches et complexes du point de vue biologique. Une mare de taille très modeste héberge plusieurs dizaines d'espèces animales et végétales et est donc idéale pour ramener un peu de biodiversité dans un jardin.

L'intervention sur la vie du milieu aquatique est limitée au strict minimum, afin de permettre aux espèces sauvages de s'y développer librement. En préférant à l'introduction d'espèces exotiques la recolonisation naturelle par des plantes et des animaux de nos régions, on atteint rapidement un équilibre écologique garant du bon état sanitaire et du bon fonctionnement du milieu aquatique.

Avec un peu de patience, grenouilles, crapauds, tritons, salamandres colonisent spontanément la mare s'il existe d'autres zones humides dans un rayon de un ou deux kilomètres.

Les insectes arrivent par les airs : libellules, dytiques, gerris, éphémères, perles... Les escargots pourront être introduits en même temps que des plantes (pontes collées sur les feuilles).

La mise en place d'une diversité de plantes (massette, menthe aquatique, populage des marais, iris, sagitaire, plantain d'eau, lentilles d'eau, cornifle , nénuphar …) implantées à différentes profondeurs et sur les berges assure la régulation, l'oxygénation et la filtration de l'eau.

Une mare naturelle étant par définition un écosystème naturel, la présence de larves de moustiques sera régulée naturellement et très rapidement par les hôtes de la mare comme les gyrins, les notonectes, les larves de libellules, les têtards, les tritons.

Une mare non loin d'une zone plus « sauvage » (par exemple à proximité d'une haie, d'une rocaille ou d'une zone non tondue), permet de fournir à la faune un refuge idéal pour s'abriter des prédateurs. N'entretenez pas les pieds des arbres et des haies car ces espaces, riches en insectes, sont appréciés des batraciens.

La mare sert également de point d'eau pour les oiseaux, les hérissons, les chauve-souris, les abeilles et autres insectes qui contribuent à l'équilibre du jardin.

Les eaux pluviales peuvent être récupérées dans la mare et constituer une petite réserve de proximité pour l'arrosage.

Un emplacement dégagé, lumineux, pérennise une mare. Un ombrage léger, en plein midi solaire, est profitable.

Aménager une mare, c'est rendre notre jardin plus beau et agréable. Bien conçue et bien entretenue, elle apporte vie et diversité.

Outre son utilité écologique, c'est également une grande source d'apaisement pour le jardinier. Un endroit propice au repos, à la méditation, à l'observation. Bref, un excellent outil pour apaiser notre mental.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Gymnastique Volontaire : Lundi de 18h à 19h et/ou Jeudi de 10h45 à 11h45
Pilates : Mardi de 10h30 à 11h30 ou Jeudi de 19h à 20h

Faites le tri dans vos habitudes et postures, histoire de garder bon pied et d'avoir bon dos !

Pour cela, nous avons ce qu'il vous faut : une pratique hebdomadaire du sport grâce à la convivialié de notre groupe et au dynamisme de nos professeurs. Reprise des cours le **lundi 5 septembre 2022** à la Salle des Activités. **Inscription possible lors du prochain Forum des Associations**. Renseignements : Manoëlle de Mathelin au 06 11 45 46 10. Belles vacances sportives !

LOGES ACCUEIL

L'expo Loges Accueil

L'expo de l'association s'est déroulée le 3 avril à la Maison des Associations. Le thème était les 4 saisons et chaque atelier (cannage, paillage, patchwork, peinture sur porcelaine) présentait les objets réalisés depuis la fin du confinement.

Certains étaient à vendre au bénéfice d'une association caritative. Cette année nous avons remis 280 € au secours catholique.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations où, bien sûr, nous aurons un stand.

VOYAGE SCOLAIRE

La pêche à pied par les CE1

C'était le jour de notre arrivée ! Virginie nous attendait et nous a guidés, elle nous a montré comment attraper les crabes. On avait trop peur donc c'est seulement notre animateur qui a réussi à les toucher. On a pêché des crabes, des étoiles de mer, des petites crevettes. On a appris à reconnaitre les mâles et les femelles crabes. On était sur le bord de mer, sur l'estran rocheux, l'estran c'est un endroit où la mer monte et descend. On était équipés d'un seau et d'une épuisette, on avait des bottes. C'était une sortie extra !

La Cité de l'huitre par les CE1

C'est Delphine qui nous a accueillis, elle était drôle et très disponible pour nous. On a appris que les huitres se collent au bâton pour grandir. Il faut attendre un cycle de trois ans entre la naissance de l'huître et la vente. Les huitres ont un muscle qui leur permet d'ouvrir et de fermer leur coquille. On cultive les huitres dans l'estran vaseux et il faut être chaussé de grandes bottes pour y aller. On cultive les huitres dans un parc à huitres. Être ostréiculteur nous a paru un métier dur car il y a beaucoup de travail et il faut avoir de la force pour séparer les huitres collées entre elles.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Voici les photos de leurs voyages ainsi que des extraits de leurs très jolis carnets de voyage.

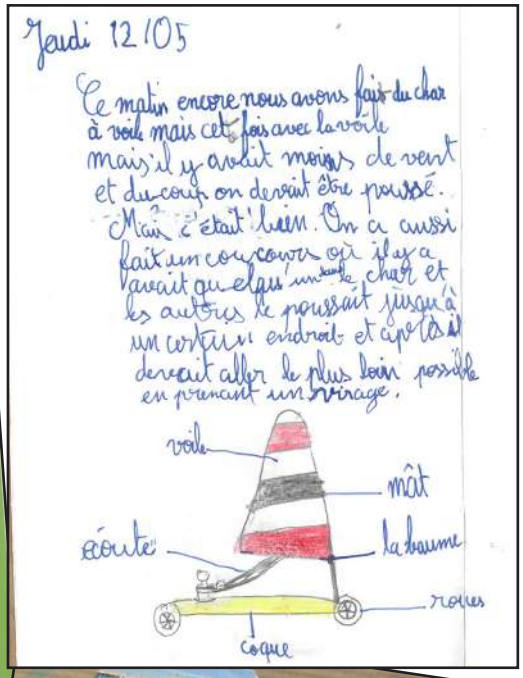

Jeudi 12/05

Ce matin encore nous avons fait du char à voile mais cet fois avec la voile mais il y avait moins de vent et du coup on devait être poussé. Mais c'était bien. On a aussi fait un coucouers où il y a avait qu'elles qui mettait le char et les autres le poussait jusqu'à un certain endroit et après il devait aller le plus loin possible en prenant un virage.

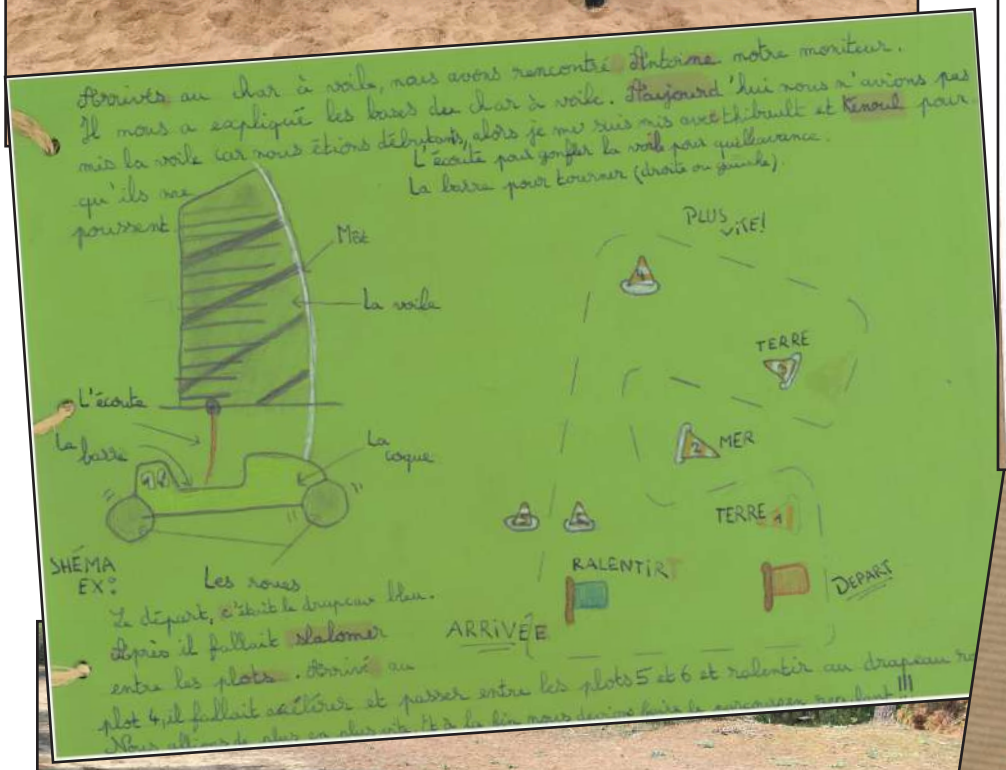

Arrivés au char à voile, nous avons rencontré Antoine notre moniteur. Il nous a expliqué les bases du char à voile. Aujourd'hui nous n'avions pas mis la voile car nous étions débutants, alors je me suis mis avec Thibault et Kenoul pour qu'ils me poussent.

L'écoute pour gonfler la voile pour quilibrance.
La barre pour tourner (droite ou gauche).

Le départ, c'était le drapeau bleu. Après il fallait slalomer entre les plots. Arrivé au plot 4 il fallait se tourner et passer entre les plots 5 et 6 et ralentir au drapeau r

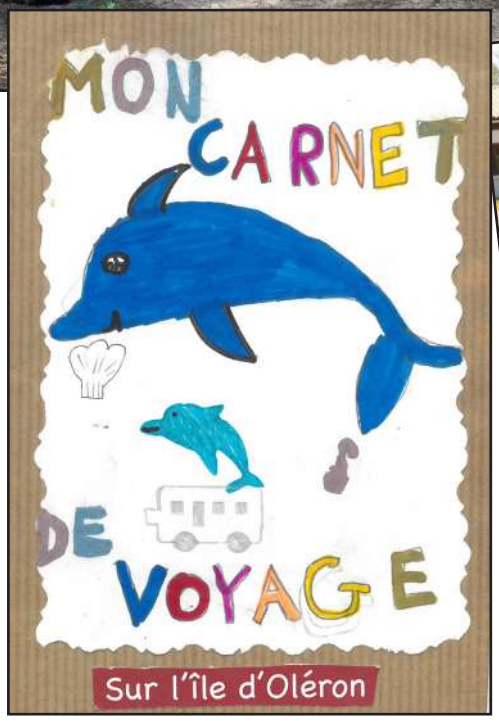

MONTRONS L'EXEMPLE !

Les principaux sujets de préoccupation évoqués par les Logeois lors des réunions de quartier ont trait aux incivilités dans nos rues :

- Les voitures roulent trop vite
- Les conducteurs ne marquent pas les stops
- Les passages pour piétons ne sont pas respectés
- Les trottoirs et pistes cyclables sont encombrés
- On ne peut pas se garer rue Charles de Gaulle…

Heureusement, la commune a désormais de nouveau une policière municipale. Et elle entend bien faire respecter la loi ! Or il se trouve que les contrevenants ne sont pas que des gens de passage…

Alors, attention, montrons l'exemple !

« Stop » signifie arrêt complet. Les « glissades » ne sont pas acceptées : alors marquez bien l'arrêt et vous ne perdrez pas d'argent et de points de permis inutilement !

Profitons du sujet pour parler des 2 stops de l'intersection des rues Division Leclerc et Ferme de l'Hôpital avec la rue Guy Mocquet :

La sécurité des cyclistes venant de la rue Guy Mocquet et des nombreux piétons qui traversent à cet endroit serait engagée si le carrefour n'était pas protégé par ces deux stops, servant également à casser la vitesse des véhicules sur cet axe si fréquenté.

Marquez ces stops !

Tout le village est en zone 30 – à l'exception de la descente de la rue du Petit-Jouy qui est à 50.
La Police municipale se fait épauler par la Police nationale pour les contrôles de vitesse.

De la même façon, les motards de la Police nationale ont programmé une opération de contrôle et de verbalisation des plus de 3,5 t qui traversent le village sans autorisation.

Encore un conseil : même pour un arrêt de courte durée (un café, une livraison, …) il est interdit et dangereux d'obstruer le passage des piétons et cyclistes : outre la campagne de sensibilisation de notre Police municipale, le village dispose de caméras reliées à un système de vidéoverbalisation. Alors répétons-le :

Logeois, montrons l'exemple !